BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Mercredi soir, 9 mars 1859.

La demande de coton a encore été très ... aujourd'hui—Les ventes ont atteint le chiffre de 11,500 balles à x prix de notre ... tableau que nous reproduisons:

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur .... 8¾@ [illegible]
Ordinaire .... [illegible]
Bon ordinaire .... 10½@ [illegible]
Low Middling .... 11¼@11½
Middling .... 12 @ —
Good Middling .... [illegible]
Middling Fair .... 12¾@12⅞

TABAC—Il a été vendu 160 boucauts à des conditions particulières, et 21 à 7 cts la livre.

SUCRE—Ventes—700 à 800 boucauts à 5¾ @ 6¾ cts le fair à fully fair.

MÉLASSE—Environ 1200 barils à 37½ @ 38½ cts la fermentée et 31 @ 32 cts le prime et le choix—400 demi barils à 34½ @ 35 cts le gallon.

FARINE—300 barils de super fine en magasin à —; 300 de l'Indiana à $6; 165 à $6 10; 65 de St Louis à $5 25; 200 de commune, middling et fine à $4 75, et 100 d'extra à $5 70 le baril.

MAIS—Hausse—700 sacs de mélangé inférieur à 85 à 87 cts; 1000 en lots à 90 @ 95; 1000 de blanc à 95 cts le boisseau en magasin.

AVOINE—700 sacs avoine du Nord à —, 600 à 78 @ 77, 450 de St Louis à 79, et 550 ditto à 76 cts le boisseau.

SON—400 sacs à $1 10 les 100 livres.

PORC—500 barils de mess à $18 le baril.

BACON—Rien.

GRAISSE—300 tierçons de prime à 11¼ cents la livre.

WHISKY—52 barils de rectifié à 26 cts, et 100 de commun à 25 cts le gallon.

CAFÉ—100 sacs à 11; 650 à 11¼, 200 à 11¾, 50 de ... cts la livre.

CHAUX—Un chargement de 1500 barils chaux de ... a été vendu à $1 30 le baril.

CHANGE—Demande modérée. Nous cotons: Sterling 108¼ @ 108½ et 108¾; France, 5 fr 17½ 5 fr ...—Traites sur New-York à 60 jours, 1½ @ 2 pour cent d'escompte; Traites à vue sur New-York ... pour cent d'escompte.

FRET—Une barque pour Marseille à $12 le tabac. Coton pour Liverpool, 7/16 d.

MOUVEMENT MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Texas, Wilson, Galveston
Navire Detroit, Thomas, Liverpool
" Habana, Ross, Barcelonne
Barque Castro and Pollucc, Gutrriro, Malte
Brick Morahidal, Jolia, Barcelonne
" Pronta, Ros, Barcelonne
" West Indian, Cook, Havane
Goëlette Cameo, Orcutt, New-York
" Venice, Hibbs, Tampa Bay
" J L Davis, Fairchild, Providence

Arrivés hier.

Steamship Quaker City, Shufeldt, Minatitlan
Barque Cherokee, Hopkins, Charleston
Goëlette Peter Mowell, Nelson, Havane
Voir les steamboats voir la page anglaise.

Montant le Fleuve.

Navire Pepperell, Dixey, Bordeaux
John Patten, Jarvis, Boston
G W Bourne, Edwards, Boston
Felicia, Hall, Liverpool
J P Whitney, Gray, Boston
America, Howe, New York
Mary Ogden, Loveland, New York
Mouise, Pitman, Boston
Berkshire, Williams, Boston
Franklin Haven, Sears, Boston
C A Farwell, Crocker, Anvers
Excelsior, Swift, New York
Joseph R Keller, ——, New York
Success, Child, New York
Elizabeth Kimball, Wilson, Boston
Pleiades, Hall, Boston
Goëlette Seadrift, Smith, Brazos Santiago

TEXAS.

Jour de départ, DIMANCHE, 13 mars 1859, à 8 h. A M

Compagnie de steamships du Sud — Ligne de la malle des Etats-Unis — POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA—L'excellent steamship CHARLES MORGAN, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. Y. Lawless, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis.—Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les jeudis et dimanches. 10 mrs

POUR LES ATTAKAPAS—Via PLAQUEMINE.

Partant MARDI, 15 mars.

Le bateau à vapeur CERES, capitaine J. J. Labarthe, bien connu aux Attakapas, sera prêt à recevoir du fret pour St-Martinville, New Iberia, Jeanerette, Charenton, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires. Tout ce qui lui sera confié sera traité avec soin et ponctualité. Le soussigné profite de l'occasion pour remercier cordialement le public et ses amis de la confiance qu'ils lui ont témoignée jusqu'à ce jour, et prie, en redoublant de zèle, de en mériter la continuation.

8 mars— J. J. LABARTHE.

POUR VERA CRUZ.

Jour de départ, MARDI, 15 mars à 8 heures A M

POUR VERA CRUZ—Ligne de la malle des Etats-Unis—L'excellent steamship TENNESSEE, doublé et chevillé en cuivre, commandant Thos Forbes, partira pour Vera-Cruz, ainsi qu'il est dit plus haut, à heure fixe, avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage (jolis emménagements, chambres et entreponts), s'adresser à C. B. PAYNE, 57, rue du Camp

Le TENNESSEE partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement le 1er et le 16 pour Vera-Cruz, et partira de ce dernier port le 8 et le 22. 3mars

POUR LES ATTAKAPAS.

Le bateau à vapeur JUDGE PORTER capitaine A. Meynier, partira pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, New-Iberia, St-Martinville et tous les points intermédiaires, MERCREDI 9 mars, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue de la Douane. 7 mars—3f

POUR MARSEILLE—La barque sarde ALABAMA, de 1ère classe, ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Pour fret de 300 balles, ou passage, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA jr
5 mars 29, rue Conti

Salsepareille de Sand

POUR PURIFIER LE SANG,
ET
UN TONIQUE POUR TOUT LE SYSTÈME.
Préparation incomparable.

Le nombre de maladies que ce précieux remède a guéries est sans parallèle dans l'histoire de la médecine. Des milliers de personnes que la Faculté avait condamnées doivent la santé à cette Salsepareille ainsi que le prouvent surabondamment divers certificats qui se publient tous les jours.

Lettre de M. Buckner, de Winchester, Ky.

MM. A. B. & D. Sands—Messieurs, je n'aurais pas pris la liberté de vous écrire si je n'avais pas cru qu'il est de mon devoir de faire savoir au public ce que votre Salsepareille a fait pour moi. Mes membres étaient couverts de plaies ulcérées. Je n'ai pu marcher de tout le printemps et de tout l'été. Quelques bouteilles de votre Salsepareille m'ont radicalement guéri.—Mon frère avait une scrofule à la tête, et le mal était tellement grave que la perte de la vue était inévitable. Le malheureux a été guéri par votre Salsepareille. Aussi nous ne saurions trop recommander votre remède pour les cas de ce genre.
Tout à vous, BENJAMIN F. BUCKNER.

Préparé et vendu par A. B. & D. SANDS, Pharmaciens en gros, 100, Fulton street, encoignure William, New-York.
A vendre par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres. F. P. DUCONGE, No 39, rue de Chartres, Nlle-Orléans.
Et par J. TUCKER,
14 fev—1 mois à Mobile.

PIANOS—RUE ROYALE, No 310, entre St-Philippe et Ursulines.

ADOLPHE FLANDRAIN

AYANT travaillé dans les premières manufactures de Paris, se charge de la réparation et accord des pianos Erard, Pleyel et autres.

Contre-maître pendant plusieurs années chez A. Debain, de Paris, seul inventeur du PIANO MÉCANIQUE, de l'HARMONIUM et de l'HARMONICORDE, et complètement initié à la fabrication de ces instruments, il se charge de les mettre en parfait état. Garantie de travail et prix modérés.
Vente et achat de pianos d'occasion. 13jan—3m

ELIE & CHASSAIGNAC,
Successeurs de T. E. Benoit.
No 78.........*Rue de Chartres*.........No 78
IMPORTATEURS
de musique et d'instruments de musique

Seuls agents des célèbres PIANO FORTE de Henry Herz, auxquels la grande médaille a été accordée à l'exposition universelle de 1855. Ces pianos ont été reconnus par le jury de l'exposition de 1855 comme étant de beaucoup supérieurs à ceux d'Erard et de Pleyel.

MUSIQUE française, allemande et américaine constamment au magasin No 78, rue de Chartres entre les rues Bienville et Conti. 17 déc

ATTENDU par le navire Nicolo 2, de Marseille:
300 paniers huile d'olive Plagniol, 22 et 24 oz,
50 paniers huile d'olive Plagniol, demi bouteilles
100 caisses savon bleu vif recuit
100 do câpres et olives
25 do cassis du Mont d'Or, Noilly fils
50 do punch au rhum et ratafia de cerises de Noilly fils
20 do eau-verte de Piquet
100 do muscat Frontignan.
A vendre à livrer par HENRY VALETON,
2 mars 20 et 22 rue Bienville

JAMES MARTIN
Fabricant de Bottes et Souliers,
Marchand de Malles, Sacs de voyage et valises
No 4, rue de Chartres,

Le public est invité à visiter le magasin pour s'assurer qu'on y trouve les meilleurs matériaux et ouvriers. 29déc—6mois

TABAC.

LA BELLE CREOLE—10 et 5 morceaux à la livre.
ESSENCE DE MIEL.
Les célèbres tabacs extra fins (10 et 5 morceaux à la livre) ... constamment en magasin et à vendre par PATTON, SMITH & PUTNAM,
10mars Encoignure Tchoupitoulas et Gravier.

FIGUES, Raisins—100 tambours figues de Smirne; ... boîtes raisins sultanines, attendu incessamment et à vendre par LANATA FRÈRES,
1mars 9 et 11 rue Jefferson

FROMAGE, Beurre—160 caisses fromage Hollande; 200 fromages Gruyère; 5 caisses fromage Romain, 100 fréquins beurre Goshen en débarquement et à vendre par LANATA FRÈRES,
1mars 9 & 11 rue Jefferson

ORIZINE

CRÈME NUTRITIVE,
Supérieure à l'arrow-root et aux fécules généralement employées.

L'ORIZINE est une substance amilacée contenant ce principe alimentaire par excellence; les médecins l'ordonnent aux constitutions les plus délicates, et surtout aux enfants, qui les digèrent beaucoup plus facilement que l'arrow-root et les autres fécules qui, ne ... pas toujours au lait de la mère, provoquent le dégoût, les vomissements, les coliques et les autres inconvénients que les bonnes mères de famille éviteront en employant l'ORIZINE, qui se prépare très facilement et d'après l'instruction que porte chaque paquet.

Reçu par les derniers arrivages du Havre—
550 Boîtes Orizine.
A vendre par EDOUARD GUILLOT,
16 fév—2m 3 f p s Dépositaire.

Vinaigre pour éclaircir la voix.

L'ORATEUR a besoin de parler ou de chanter, il a cet avantage d'avoir la voix claire, le gosier dégagé de toute espèce d'enrouement pituitaire; ce vinaigre remplira cet objet, il donne du ton à la glotte et à tous les organes qui servent au développement et au perfectionnement de la voix.

Il suffit de mettre 5 ou 6 gouttes dans un verre d'eau tiède et de se gargariser soir et matin les jours où l'on a besoin de parler ou de chanter en public.
Fabriqué par P. LEVERRIER, rue de Chartres
... dec

Le soussigné, agent des spécialités françaises, vient de recevoir par les navires Kenkaway et Ella A. Clark, du Havre:
1500 flacons dragées de ... Pelletier,
450 flacons poudre fièvre ...,
1000 do pilules de Vallet;
2000 do sirop de ... du Dr Delabarre;
500 boîtes pastilles de Vichy;
500 do ... de quinine Pelletier;
150 flacons sirop minéral sulfureux;
1000 do sirop de lactucarium d'Aubergier;
500 bouteilles eau ... Gage;
1000 do do de Sapont
EDOUARD GUILLOT,
... fév—et comp 146, rue Royale

EN débarquement du navire Elizabeth Ellen, de Bordeaux:
[illegible]
A vendre par ... BALANCE,
17 fev ... 131, Royale

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATION
SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT

PHARMACIE BRIANT, RUE SAINT-DENIS, 137, A PARIS.

Ce SIROP tout spécial pour la GUERISON prompte des maladies ci-dessus énoncées, est prescrit depuis plus de 30 ans, avec un succès que rien ne dément, par les plus célèbres médecins, membres de l'académie de médecine et professeurs de la Faculté de Paris, et notamment par MM. FOUQUIER, DUBOIS, GUERSANT et autres. L'illustre VAUQUELIN l'honorait de son suffrage.

BREVETÉ, après examen fait par MM. THENARD, DARCY, GUY-LUSSAC et ARAGO, membres de l'Institut de France. L'académie royale de médecine de Paris lui reconnait toutes les propriétés des sirops pectoraux.—Tout récemment MM. CHEVALIER, O. HENRY et LASSAIGNE, célèbres chimistes appelés en cour impériale à faire un rapport sur le SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE de BRIANT, ont déclaré: que ce sirop est préparé avec des principes extractifs retirés de plantes jouissant de propriétés adoucissantes et calmantes, qui le rendent propre à l'usage pour lequel il a été composé.

On emploie ce sirop toujours avec un égal succès dans les maladies qui dérivent de toutes les IRRITATIONS et INFLAMMATIONS, comme CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc.

N. B.—Tout flacon de ce sirop, s'il n'est pas contrefait, sort de la pharmacie L. LAMOUROUX et PUJOL, et l'étiquette porte la signature BRIANT, leur prédécesseur. Le verre, qui est vert, porte les cachets réunis: VERRERIE DE MASNIERES et BRIANT, à Paris. L'étiquette est imprimée par un MALTESTE. La capsule fabriquée par DUPRE, est au cachet BRIANT. Enfin, un imprimé portant les mêmes cachets et signatures, accompagne toujours chaque flacon. Dépôts à la Nouvelle-Orléans, dans toutes les pharmacies, et plus positivement chez MM. Ed. GUILLOT et L. CASTEL, droguistes, et M. DUCONGE, pharmacien. A New-York, chez MM. Fougera frères; M. Leroy, et M. J Milhau, pharmaciens;—à Mexico, chez Maillefert & Cie.—Avis. Les demandes en gros pourront être adressées à M. H. Gaillardet, commissionnaire en droguerie.

INJECTION BROU

HYGIÉNIQUE, INFAILLIBLE et PRÉSERVATRICE. Guérison prompte et sûre des MALADIES RÉCENTES et CHRONIQUES, et ayant réussi au Copahu et au Cubèbe. Traitement facile à suivre en secret et en voyage, et agissant d'autant mieux qu'il est plus promptement employé. Se trouve dans toutes les principales pharmacies de l'univers. A Paris, chez l'inventeur BROU rue Lafayette 33. Dépôts à New-York chez MM. Ed. Gandelet & Gouré, droguistes, 97 William street; à la Nouvelle-Orléans, chez E. Guillot, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

15, RUE DROUOT A PARIS. — PHARMACIE NORMALE. — 15, RUE DROUOT A PARIS.

QUINQUINA LAROCHE

LIQUEUR FEBRIFUGE PAR EXCELLENCE,
TONIQUE, DIGESTIVE ET HYGIENIQUE.
Exempte de l'amertume persistante des préparations ordinaires,
COMPOSÉE PAR M. LAROCHE, PHARMACIEN,
Honoré d'une médaille d'or, d'un prix d'encouragement de 16 600 francs. et membre de la Société de Pharmacie de Paris.

LE QUINQUINA LAROCHE est une préparation entièrement neuve du Quinquina, avec laquelle on peut obtenir les résultats les plus importants. Bien différente des Vins ou Sirops qui ne contiennent que 40 ou 50 p. 100 de la matière active du quinquina employé, la liqueur Laroche, par suite de nombreuses et délicates opérations, tient en dissolution, sous un très petit volume, la totalité des principes solubles de cette précieuse écorce. Une cuillerée représente trois fois la même quantité de Vin, et cinq fois la même quantité de Sirop.

Le QUINQUINA LAROCHE possède au plus haut degré les propriétés Toniques, Stomachiques et Fébrifuges du Quinquina; employé comme préservatif et comme curatif, il est le Spécifique certain des Fièvres intermittentes, de la Fièvre Jaune et du Choléra; son action, sur l'Estomac et sur tout le système de la Digestion est des plus bienfaisantes; il réussit dans l'Inappétence, la Débilité et l'Atonie des organes, les Convalescences Paresseuses, la Maigreur, les Maladies de Langueur, l'Epuisement, les Diarrhées anciennes, les Maux de tête, la Migraine, les Flueurs blanches, etc., etc. Enfin, le Quinquina Laroche est encore une liqueur agréable au goût, Tonique, Stimulante et Hygiénique.

(Voir le prospectus qui accompagne chaque flacon. Se défier de la contrefaçon, et, comme garantie, chaque flacon porte sous la capsule une bande signée LAROCHE.)

LA PHARMACIE NORMALE, 15, rue Drouot, à Paris, est la seule maison chargée de la vente en gros et de l'expédition.
Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Louis Castel, droguiste, et L. Deloche, pharmacien. A Mexico, chez MM. E. Maillefert & Cie

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

JEUDI SOIR, 10 mars 1859
Bénéfice de Mr BOURGEOIS — *L'ETOILE DU NORD*, opéra de Meyerbeer.
VENDREDI — 1re représentation de Mlle PICCOLOMINI: LA TRAVIATA.
On commencera à 7 heures.

Théâtre des Variétés.

JEUDI SOIR, 10 mars 1859.
WEST END. Le spectacle se terminera par un PAS DE TROIS, dansé par Miles A. et H. Gale et Jackson.
Prix d'entrée—1ères et 2des, et parquets, 75 cents; loges [aux troisièmes, seulement pour les personnes de couleur] 50 cents; galeries, 25 cents; loges particulières, $5.
Le contrôle est ouvert, tous les jours, de 10 à ... heures. Le spectacle commencera à sept heures

Théâtre St Charles.

JEUDI SOIR, 10 mars 1859
The Duke's Wager. Suivi de Mr et Mrs Peter White, vaudeville.

AMPHITHEATRE ET MUSEE DE SPALDING & ROGERS.
Coin St-Charles et Commercial Place.
JEUDI, 10 mars.
LE CHEVAL IRAM.
Première représentation du célèbre Ecuyer Mr OMAR RICHARDSON.
Spectacle TOUS LES SOIRS et tous les SAMEDIS A MIDI.
Amphithéâtre............50 cents—Musée 25 cts

Théâtre d'Orléans.

Mlle PICCOLOMINI.
LA TRAVIATA.
VENDREDI prochain, 11 mars.
Choix de sièges et de Loges.
A vendre à l'encan, au Théâtre d'Orléans, JEUDI, 10 mars, à 10 heures A. M., par Chs. E. Forstall.

M. ULLMAN a l'honneur d'annoncer au public que
Mlle PICCOLOMINI
est arrivée hier soir, mardi, et donnera sa première représentation VENDREDI, 11 mars. Première représentation du plus célèbre des opéras de Verdi:
LA TRAVIATA
qui est l'étude depuis un mois et dans lequel Mlle PICCOLOMINI remplira le rôle de VIOLETTA qui lui a valu son immense réputation dans le monde musical.

Mlle PICCOLOMINI sera secondée par Sig. TAMARO Sig FLORENZA et d'autres artistes de l'Opéra Italien de New-York.

Le salaire que Mr ULLMAN paie à Mr Lumley, directeur de l'Opéra Italien de Londres, pour les services de Mlle Piccolomini, est le même que celui de Jenny Lind. Il faut ajouter à cela les honoraires de toute la troupe et le montant payé au Théâtre d'Orléans. Malgré ces frais énormes, il a fixé le prix de chaque place à TROIS PIASTRES seulement, et comme la demande de Loges particulières excède de beaucoup le nombre dont il peut disposer, les Loges seront
VENDUES A L'ENCAN
par l'encanteur bien connu, Mr Chas E Forstall, JEUDI, à 10 heures précises du matin, au Théâtre d'Orléans.

AVIS—Les sièges qui ne seront pas vendus à l'encan pourront être achetés au contrôle,
AUX PRIX ORDINAIRES,
les soirs que jouera PICCOLOMINI.

Premières, loges grillées, parquet et secondes, TROIS PIASTRES. Les mêmes, sans sièges, le soir de la représentation, DEUX PIASTRES. Parterre et loges de parterre, $1 50. Troisièmes, 75 cts.

Mlle PICCOLOMINI chantera pour la seconde fois à la Nouvelle-Orléans
Samedi, 12 mars,
A l'Armory Hall.
Dans un GRAND CONCERT et un OPERA COMIQUE DE SALON, en costume. L'opéra est intitulé
LA SERVA PADRONA.
Arrangée expressément pour elle—Elle sera secondée par tous les artistes et
UN GRAND ORCHESTRE.
La vente des sièges pour la seconde représentation de Mlle Piccolomini commencera VENDREDI.

LUNDI, 14 MARS,
Troisième et avant-dernière représentation de Mlle PICCOLOMINI, au Théâtre d'Orléans.

Musée de Vannuchi.

Rue St-Charles, No 107.
OUVERT tous les jours, de 10 heures du matin à 10 heures du soir:
L'ENFANT ESAU, fils de la célèbre Femme barbue.
Melle LAURA HARRIS, âgée de 15 ans, taille de 32 pouces.
Mlle LIZZIE HARRIS, pesant 650 livres.
LE GEN. TOM LITTLEFINGER, à 18 ans; sa taille est de 30 pouces.
Plus de DEUX CENTS FIGURES EN CIRE dont la plupart sont mues par la machine.
Une grande collection de Curiosités vivantes et artificielles.
Prix d'entrée, 50 cents. Pour les enfants, moitié prix.—Le spectacle commence à 7 heures et demie—La représentation du jour a lieu tous les samedis, à midi et demi.
Avis spécial—Les étrangers sont priés de demander le MUSEE DE VANNUCHI. 31av

Salle des Odd-Fellows.

GRANDS BALS PARÉS ET MASQUÉS
Par l'Association des Fils de la Louisiane.
UNE série de trois bals sera donnée comme suit
1er bal, mercredi, 16 février;
2me bal, mardi, 1er mars;
3me bal, samedi, 19 mars.
COMITÉ.
S. P. de Labarre, C. R. Fagot, J. Gros, S. E. Crozat, A. Delpeuch, M. C. Blasco, Auguste Larose, L. J. Courtault, N. A. Llambias, A. Sambola, E. Fagot, P. B. Boisfontaine, A. Chopard, J. P. Montamat, F. X. Barbot.
Ce comité se réunira tous les soirs à l'Odd Fellows' Hall de 7 heures à 9 heures.
On pourra se procurer des invitations pour les dames en s'adressant à l'Odd Fellows' Hall. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le comité.
Billets pour hommes $3. On se le procure en s'adressant aux membres composant le comité.
Fév—3an16&21,23,25,28—mars2,3 7,9,11,15,16,19

COSTUMES DE BAL.

Mme GROUX, 112, Conti, entre Dauphine et Bourbon, informe ses clients et le public qu'ayant augmenté son assortiment, elle peut fournir les costumes les plus élégants, dominos, masques, &c. Elle a tout choisi elle-même à Paris. Elle a des costumes dans tous les genres et tous les styles, et ses prix sont modérés. Les costumes pour dames, velours et satin brodés, sont fort riches.
Mme Groux a un cabinet de toilette pour les dames. Elle travaille aussi sur commande.
Mme GROUX.
1jan—3m 112, rue Conti

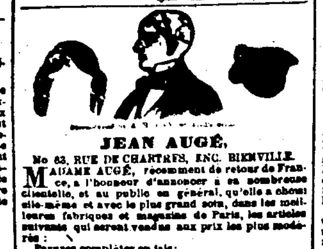

JEAN AUGÉ.

No 63, RUE DE CHARTRES, ENC. BIENVILLE.
MADAME AUGÉ, récemment de retour de France, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle, et au public en général, qu'elle a choisi elle-même et avec le plus grand soin, dans les meilleures fabriques et magasins de Paris, les articles suivants qui seront vendus aux prix les plus modérés:
Parures complètes en jais;
Coiffures nouvelles et de fantaisie, pour spectacles, bals et soirées;
Gants véritables Jouvin pour dames;
Peignes d'écaille modèles nouveaux;
Eventails riches et demi riches;
Un assortiment complet de Brosserie française, anglaise et américaine;
Caves à liqueurs en palissandre incrustées et garnies en cristal;
Nécessaires garnis et non-garnis, pour dames et messieurs;
Parfumeries superfines, des maisons Lubin, Piver, Violet, Gellée frères, &c. &c., de Paris.
Véritable eau de Cologne de Jean Marie Farina;
Eau de Paris et d'Alger, Elixir du Dr Pierre;
Le Régénérateur de Gellée Frères, crème de lys pour la peau, crème de concombre fraîche, &c., &c.
Il recommande sa nouvelle composition pour prévenir la chute des cheveux, les faire croître et embellir. Son blanc de perle est avantageusement connu.
Toujours en mains, un choix considérable de perruques, bandeaux, toupets, nattes, frisettes d'un genre nouveau fabriquées chez lui, ainsi qu'un grand assortiment d'ouvrages en bijouterie en cheveux, tels que bracelets, colliers, épingles, boucles d'oreilles de formes nouvelles et variées.
Beau salon de coiffure pour dames et messieurs. Leçons de coiffure. 1 janv

CIGARES ET JAMBES—15000 [illegible] en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LABORDE
26fv 18 et 16, rue St Louis

SUCRE ... [illegible] ... à vendre par [illegible]
26fv [illegible]

PARIS, rue St-Martin, Boulevard des Capucines. — CONSERVATEUR DENTAIRE — **EAU DE PHILIPPE** — Nlle ORLÉANS, DÉPÔT CENTRAL chez Ed. GUILLOT, Droguiste, 148, rue Royale
Dentifrice supérieur, pour nettoyer, blanchir, et conserver les dents.

Les seuls efficaces,

Pour GUÉRIR en peu de jours, sans CRAINTE de récidive, les maladies CONTAGIEUSES, RÉCENTES, ANCIENNES et CHRONIQUES.

PURIFIANT IODURÉ SANS MERCURE.

DESTRUCTEUR infaillible des plus GRAVES MALADIES CONFIDENTIELLES, et des principes les plus INVETERES. Dartres, Scrofules, Glandes, Boutons, etc.

LECHELLE A PARIS, RUE LAMARTINE, 35,
ET DANS LES PHARMACIES DE TOUS PAYS.
A la Nouvelle Orléans chez MM. LOUIS CASTEL et DELOCHE, pharmaciens et chez M. Ed. GUILLOT, droguiste.

Café Américain.

Leçons de Billards. Charles BURGER, Premier Professeur.
RICHE SALON RÉSERVÉ AUX ÉLÈVES
49, RUE VIVIENNE, EN FACE DE LA GALERIE DES PANORAMAS.
6 billards modèles. A PARIS. 6 billards modèles.

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

VIN ANTI-GOUTTEUX
ET ANTI-RHUMATISMAL DU Dr D'ANDURAN.

Depuis des siècles les pathologiques ont vainement cherché un remède qui eût une action efficace dans le traitement de la Goutte et du Rhumatisme aigu et chronique; un grand nombre de préparations ont été employées avec plus ou moins de succès mais aucune n'a obtenu de résultats aussi sûrs et aussi prompts que le Vin anti-goutteux d'Anduran.

N'est-il pas merveilleux en effet de voir un goutteux délirant sur son lit, se tordant dans les plus affreuses douleurs, se trouver débarrassé de son mal presque immédiatement, par l'emploi de cette préparation! Rien pourtant n'est plus vrai.

Goutteux depuis quinze ans au point de ne pouvoir plus visiter ses malades, l'auteur s'est livré spécialement à l'étude des maladies arthritiques et goutteuses, et après bien des essais sur lui même, il parvint à composer un spécifique qui guérit sa cruelle maladie. M. d'Anduran soumit sa préparation au corps médical; un grand nombre de médecins de la France et de l'Etranger l'ont expérimentée et en ont obtenu des résultats surprenants; des milliers de certificats en font foi.

"Je ne me suis pas seulement attaché, dit-il lui-même, à soulager les goutteux, mais bien à détruire les germes de cette cruelle maladie. D'après tous les auteurs et d'après ma propre expérience, la Goutte se détermine à la suite d'une suppression de la transpiration, d'une irritation des intestins, etc. Mon spécifique agit sur ces divers phénomènes. Il est constaté, du reste, qu'il existe chez les goutteux une grande altération des sécrétions, cutanée, urinaire et intestinale. Mon remède est tout à la fois *purgatif, sudorifique et diurétique*; il détruit les altérations de la bile; les urines se modifient immédiatement (comme les malades pourront s'en convaincre en les faisant analyser par un chimiste); aussi l'acide urique augmente t-il et s'accroît il parfois du double dans l'urine des personnes soumises au Vin anti-goutteux."

La suppression de la sueur étant une des causes principales des affections goutteuses et rhumatismales, ce médicament, comme sudorifique, rétablit la transpiration (tout en la modifiant), qui est presque constamment arrêtée chez les malades.

Pendant le traitement, qui est très facile à faire, les malades n'ont pas besoin de s'assujettir à aucun régime particulier; l'alimentation doit être modérée mais sans privations.

Tout flacon non revêtu d'une étiquette signée de l'auteur, et non accompagné d'un prospectus indiquant la manière de s'en servir, également signé de l'auteur, devra être considéré comme contrefait. Il est dans une boîte en carton enveloppée elle-même d'une étiquette décorée avec la signature de l'auteur. Prix 10 fr.

CONSULAT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ARRONDISSEMENT CONSULAIRE DE LA ROCHELLE (FRANCE).

Ce 21 novembre 1855, je soussigné, EDOUARD B. BUCHANAN, consul des Etats Unis d'Amérique, pour le port et l'arrondissement de la Rochelle (France), certifie par les présentes qu'ALEXIS D'ANDURAN, médecin de cette ville, m'a présenté des certificats qui recommandent sa méthode pour la guérison de la GOUTTE et des RHUMATISMES. Ces certificats émanent de personnes qui me sont connues et attestant que son traitement et sa méthode sont employés dans les hôpitaux pour les mêmes maladies.

Je dois ajouter, à la requête de M. d'Anduran, que j'ai entendu des personnes dignes de foi parler de beaucoup de cures remarquables obtenues par son VIN ANTI-GOUTTEUX.

Donné de ma main et scellé de mon sceau officiel, les jour et an que dessus, et la 80me année de l'indépendance des Etats-Unis.
EDWARD B. BUCHANAN.

PILULES TONI-PURGATIVES, DU MÊME AUTEUR.

Ces pilules sont composées uniquement de substances végétales. Ce purgatif, par son innocuité, n'empêche pas de vaquer à ses occupations habituelles. Elles sont employées avec le plus grand avantage contre les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les coliques, les vomissements, les affections nerveuses, les maux de tête, l'apoplexie, l'hydropisie, les fièvres intermittentes, les maladies de foie, et toutes les maladies de la peau, etc.

EMPLATRE DIAPALME A L'ACONIT CAMPHRÉ.

A la suite de douleurs de goutte, il reste dans les articulations affectées une faiblesse et un engourdissement ... il se trouvera bien d'employer cet emplâtre, ainsi composé par M. le Dr D'ANDURAN, qui tonifie et fortifie ces parties malades. On recommande en outre cet emplâtre dans les irritations de poitrine, de la vessie, etc.—Prix du rouleau: 1 fr. 25 c.

MM. A. D'ANDURAN & Cie, RUE SIMON-LE FRANC, 21, A PARIS. (Maison C. FAURE & DARRASSE).
DÉPÔTS: A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. GUILLOT, droguiste, et chez MM. LOUIS CASTEL et DELOCHE, pharmaciens. A Mexico, chez MM. E. MAILLEFERT & Co, droguistes.
AVIS.—Les demandes en gros pourront être aussi adressées directement à M. H. GAILLARDET, commissionnaire en droguerie, 21, rue Trévise à Paris.

DRAGÉES ANTIBLENNORRHAGIQUES,

Préparées par GUIGNON et Cie. Pharmaciens,
Rue Saint-Honoré, 167, à Paris.

Nous offrons au public nos Dragées antiblennorrhagiques comme un remède souverain contre une maladie malheureusement trop commune et si souvent rebelle aux traitements connus.

Préoccupés vivement de l'insuffisance des médications employées jusqu'à ce jour, nous nous sommes livrés à des recherches, qui, nous sommes heureux de le dire, nous ont amenés à la découverte d'un remède aussi puissant qu'infaillible.

Obtenir une guérison radicale et *surtout prompte*, tel est le but que nous nous sommes proposé et que nous avons atteint—Une moyenne de huit jours de traitement nous suffit pour enlever les écoulements les plus invétérés et les plus intenses—Convaincus de l'efficacité des substances que nous employons, nous avons cherché à en rendre l'administration aussi agréable que possible: nous y sommes parvenus sans nuire à l'activité du remède.

Avec nos Dragées, plus de nausées ni de renvois fatigants, plus de ces gastralgies si difficiles à faire disparaître, plus de ces coliques et surtout plus de ces *diarrhées* occasionnées par le copahu, dont elles rendent l'emploi toujours désagréable et souvent impossible, plus de ces injections *caustiques*, qui, sans parler de la douleur qu'elles déterminent à l'instant de leur administration, causent parfois des phlegmasies et font souvent d'une affection temporaire une infirmité incurable.

Notre médicament convient même aux estomacs les plus délicats, et loin de nuire aux fonctions digestives, il en favorise et en augmente l'activité. Il est tout à fait intérieur, et si nous le faisons accompagner d'injections soit avec l'eau simple, soit avec un liquide légèrement astringent, c'est plutôt dans un but de propreté que dans l'intention d'en retirer quelque avantage au point de vue de la guérison.

La forme de Dragées, qui est celle que nous avons adoptée, nous a paru à la fois la plus agréable et la plus commode.

D'après les conseils des médecins les plus compétents, nous avons ajouté à nos Dragées des préparations de fer pour les personnes qui, avant l'emploi de notre remède, ont eu le sang appauvri par la durée de la maladie.—Nous avons donc deux sortes de Dragées: les premières sont les Dragées anti-blennorrhagiques proprement dites, de couleur blanche, destinées aux écoulements ordinaires et récents; les secondes, de couleur violette, contenant, en outre, une préparation de fer, sont spécialement destinées aux écoulements invétérés et aux malades affaiblis.

Dépôts à NEW-YORK chez MM. MILLARD & Co, droguistes; à la NOUVELLE ORLÉANS, chez M. LOUIS CASTEL, droguiste.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE R. GAFFARD

A VERSAILLES, 32, RUE DE L'ORANGERIE.

Capsules et Dragées au copahu, au cubèbe, au ratanhia, au fer, à l'alun, au cachou, à l'huile de foie de morue et huile de ricin.
Dragées, Pastilles et Biscuits à la santonine.
Graines de santé, Papier chimique, Sirop de salsepareille.—Injection tannin, 3 numéros.
Injection solide, Bougies, suppositoires, etc.
Granules de Digitaline, Vératrine, Atropine, Valérianate d'atropine, Hydroclorate de morphine, Acide arsénieux, Aconitine, Conicine, etc.
Dragées de sous-nitrate de Bismuth, Aloès, Rhubarbe, Calomel, Charbon, Fer réduit et Lactate de fer.
Pilules et Dragées ferrugineuses.
Poudre purgative ou *Limonade purgative.*

Le prix-courant sera envoyé à MM. les Pharmaciens et Droguistes, qui en feront la demande *(affranchie.)* Ces **spécialités** sont cotées à un prix très-bas. Le commerce américain jouira de la plus forte remise possible, les demandes directes devront être accompagnées de traites sur Paris à 30 ou 60 jours de vue.
DÉPÔT: chez M. Louis CASTEL, Pharmacien-Droguiste, **à la Nouvelle-Orléans.**

ROB LAFFECTEUR,

SEUL AUTORISÉ
EN FRANCE, EN BELGIQUE ET EN RUSSIE.

Le Rob végétal du docteur BOYVEAU LAFFECTEUR, seul autorisé et garanti véritable par la signature du docteur GIRAUDEAU DE SAINT-GERVAIS, est bien supérieur à tous les sirops dépuratifs dits de Larrey, de Cuisinier, de Salsepareille, de Saponaire, etc. Il remplace l'huile de foie de morue, le sirop anti-scorbutique, les essences de salsepareille, ainsi que toutes les préparations à base d'iode, d'or, etc. Le Rob est recommandé pour guérir les DARTRES, ABCÈS, GOUTTE, MARASME, CATARRHES de VESSIE, PALES COULEURS, TUMEURS BLANCHES, ASTHME NERVEUX, ULCÈRES, GALES DEGENEREES, RHUMATISME, HYPOCONDRIE, HYDROPISIE, GRAVELLE, SYPHILIS, GASTRO-ENTERITE, SCROFULES, SCORBUT, etc.

DÉPOTS (renseignements et prospectus gratis), à New-York, chez M. Gabriel Blondin, agent général, William street; chez MM. Fougera frères, pharmaciens, 31, North William street; et chez M. Leroy, ph., 771, Broadway. A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Guillot, négociant, 148, rue Royale; chez M. Ducongé, droguiste, 39, rue de Chartres; et chez M. L. Castel, pharmacien-droguiste, coin Ste-Anne et Royale. A Vermillionville, chez M. Révillon, négociant. A Montréal, Canada, chez le Dr Picault. A Saint-Thomas, chez MM. Nanès et Gomes et Cie, négociants.—Vera-Cruz, J. I. Esteva.—Tampico, Dalille.—Mexico, Maillefert, droguiste.—San Francisco, Seully.—Porto-Rico, Treillard, ph.—Port-au-Prince, Giraud, ph.—Caracas, Hermann Cohen.—Buenos-Ayres, Burgos.—Montevideo, Las Casas.—Carthagène, Henriques.

On expédie le Rob contre l'envoi d'un bon sur un banquier ou d'un mandat à la poste. *L'entrepôt général du véritable Rob Boyveau-Laffecteur se trouve exclusivement à Paris, chez le docteur Giraudeau de Saint-Gervais, rue Richer, 12.*—Consultations gratuites par correspondance, en s'adressant à M. le Dr. Giraudeau de St-Gervais, rue Richer, 12, à Paris.

Avis à MM. les Droguistes et Pharmaciens américains.
Les demandes en gros peuvent être adressées également à M. H. Gaillardet, comm., 21, rue Trévise, à Paris.

EAU DENTIFRICE DU DOCTEUR HENOQUE,

MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS,
CHIRURGIEN-DENTISTE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MÉDAILLE D'OR.

Le Dr Henoque a constaté pendant une longue pratique que la perte des dents et les maladies des gencives proviennent souvent de l'emploi de dentifrices contenant des substances nuisibles. Le public trop crédule accepte légèrement ces mélanges dangereux, qu'on trouve dans le commerce.

Frappé de ces graves inconvénients, le docteur Henoque, éclairé par une étude sérieuse de l'hygiène de la bouche, par ses connaissances en chimie, a composé, dans un but de utilité générale, une EAU DENTIFRICE très suave dont les propriétés exceptionnelles sont consacrées par l'expérience et par de nombreux certificats.

L'eau dentifrice du Dr Henoque raffermit les dents ébranlées, prévient la carie et en arrête les progrès.

Elle calme, et souvent guérit, les douleurs de dents les plus vives.

On l'emploie avec succès dans les ulcérations, le ramollissement, l'engorgement et l'inflammation chronique des gencives.

L'usage habituel de l'Eau du Dr Henoque maintient la bouche en son état et lui donne un parfum très agréable.

L'Eau du Dr Henoque assainit et conserve les pièces artificielles.

La POUDRE du *Dr HENOQUE s'emploie simultanément avec l'EAU.*

A PARIS chez le Dr Henoque, médecin-dentiste, rue St-Honoré, 358. MAISON SPÉCIALE rue Vivienne, 41. Se trouvent chez tous les principaux pharmaciens et parfumeurs de l'Etranger. Prix 3 fr. et 4 fr. le flacon. Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, droguiste.

N. B. Chaque flacon a une étiquette revêtue de la signature du Dr Henoque, et doit porter également [illegible] ... Les mots Eau du Dr Henoque et la croix sont moulés dans le verre du flacon.

SIROP DE FLON. Ce SIROP, D'UN GOUT AGRÉABLE, ... pour la guérison des RHUMES, TOUX, CATARRHES, ENROUEMENTS, COQUELUCHE ... de la POITRINE, de l'estomac et des voies ... [illegible]

DEPOTS—A la NOUVELLE-ORLEANS, chez M. Ed. GUILLOT, droguiste, 148 Royale; L. DELOCHE, pharmacien; et LOUIS CASTEL, ... Royale et Ste-Anne.

VENTE A L'ENCAN

Port de la ville de Baltimore dans la
succession de John McDonogh
Seconde vente, très importante, à longs termes, de propriétés améliorées, de choix; de très beaux terrains et îlets situés dans le Deuxième et le Troisième District.

PAR N. VIGNIE, encanteur.
Bureau enc. Conti et passage de la Bourse.

JEUDI, 17 mars 1859, et le jour suivant, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, par ordre et sous la surveillance de MM. Brantz Mayer, William S. Peterkin et Thomas L. Emory, agents de la ville de Baltimore, et conformément à une ordonnance du maire et du conseil de ville de ladite ville, enregistré au bureau de M. H. B. Cenas, notaire public à la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la ville de Baltimore:

DEUXIEME DISTRICT

No 1—UN TERRAIN de choix situé dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bienville, Bassin et Douane. Ledit terrain a deux encoignures, une dans la rue des Remparts et Bienville, et l'autre dans les rues Bassin et Bienville. Il a, au pied américain, 35 pieds de face à la rue des Remparts, 35 pieds de face à la rue du Bassin, 127 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville; 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre ligne qui se rapproche le plus de la rue du Canal. Ensemble une maison basse située au coin des rues Remparts et Bienville; une autre maison en bois à côté et faisant face à la rue des Remparts; une bâtisse dans le fond, faisant face à la rue Bienville; hangars, puits, lieux d'aisance, etc. La maison de l'encoignure est occupée par une grocerie. *Le terrain est de très grande valeur pour une résidence.*

2—Deux terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Canal, Dauphine, Douane et Bourgogne. Ces terrains se touchent, sont désignés par les nos 1 et 2 et ont, au pied américain, les dimensions suivantes:

Le no 1 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de la Douane, la même largeur sur la ligne du fond, 42 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une vieille bâtisse en bois faisant face à la rue de la Douane et une partie d'une autre maison, hangars, etc., etc.

Le no 2 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de la Douane, la même largeur sur la ligne du fond, 42 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble une partie d'une maison en bois, hangar, lieux d'aisance, etc.

3—UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Conti, St Louis, Bourbon et Dauphine. Le dit terrain est désigné par le no 1 et a, au pied américain, 63 pieds 11 pouces de face à la rue Conti, la même largeur sur la ligne du fond, sur 61 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble, la maison en bois, les hangars, les lieux d'aisance et les puits. A bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $480 par an.

4—UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Conti et St-Louis. Le dit terrain est désigné par le no 2 et a, au pied américain, 63 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Conti, la même largeur sur la ligne du fond, 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses en bois qui se trouvent sur le dit terrain.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à $360 par an.

5—UN GRAND TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues St-Louis, Bourgogne, Remparts et Toulouse. Le dit terrain a, au pied américain, 33 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, la même largeur sur la ligne du fond, et 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, une bâtisse basse en briques, (une forge), une bâtisse en bois, à étages, sur la cour, hangars, etc.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $600 par an.

6—DEUX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Royale, Conti, St-Louis et Passage de la Bourse. Les dits terrains sont désignés par les nos 1 et 2. Le no 1 a 16 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse, 16 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, 32 pieds 9 pouces et 2/8 de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Conti, et 32 pieds 8 pouces 4/8 sur la ligne qui le sépare du terrain no 2. Ensemble, une bâtisse en briques, à trois étages, lieux d'aisance, etc., qui se trouvent sur le dit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $300 par an.

Le terrain no 2 a 16 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse, 16 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, 32 pieds 8 pouces 4/8 de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 1, et 32 pieds 7 pouces 7/8 sur l'autre ligne latérale dans la direction de la rue St-Louis. Ensemble, la bâtisse en briques à trois étages, lieux d'aisance, etc., qui se trouvent sur le dit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $300 par an.

7—UN TERRAIN *de très grande valeur*, situé à l'encoignure Est des rues Chartres et Jefferson, dans l'îlet compris entre les rues Levée, Jefferson, Chartres et St-Pierre. Le dit terrain a 59 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue de Chartres, 59 pieds 5 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, 75 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Jefferson, 75 pieds 8 pouces sur l'autre ligne. Ensemble, la bâtisse en briques, à étages, une cuisine en briques, à étages, d'autres bâtisses en briques, etc.

La propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à $1920 par an.

8—DEUX TERRAINS *de très grande valeur*, situés à l'encoignure Sud des rues Chartres et Jefferson, dans l'îlet compris entre les rues Chartres, Toulouse, Levée et Jefferson. Les dits terrains sont désignés par les nos 1 et 2. Le terrain no 2 a 30 pieds 6 pouces de face à la rue de Chartres, la même profondeur sur la ligne du fond, 105 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Jefferson, 105 pieds 6 pouces sur une autre ligne qui le sépare du terrain no 3. Ensemble, la bâtisse en briques à étages, une cuisine en briques à étages et d'autres bâtisses en briques qui se trouvent sur ledit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $1200 par an.

9—Le terrain no 3 touche au terrain no 2 et a 35 pieds 6 pouces de face à la rue de Chartres, la même largeur sur la ligne du fond, 105 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, la bâtisse en briques à étages, et la cuisine en briques à étages, qui se trouvent sur ledit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $900 par an.

10—UN TRES BEAU TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Royale, Quartier, Bourbon et Hôpital. Le dit terrain a, au pied américain, 30 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Royale, la même largeur dans le fond, 129 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes égales et parallèles. Ensemble, la maison basse en bois faisant face à la rue Royale, une cuisine en bois, puits, lieux d'aisance.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $300 par an.

11o—UN TERRAIN dans l'îlet borné par les rues Villeré, Ursulines, Robertson et le chemin du Bayou, ayant, mesure américaine, 30 pieds face à la rue Villeré, 31 pieds 9 pouces sur une ligne oblique, 98 pieds 1 pouce de profondeur du côté de la rue des Ursulines, et 78 pieds 7 pouces sur l'autre ligne. Ensemble une maison en bois, cuisine, latrine, puits, citerne, &c., &c.

12o—UN TERRAIN de valeur près de l'encoignure Orléans et Villeré, et vis-à-vis le marché Tremé, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Ste Anne, Robertson et Orléans, ayant, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes face à la rue d'Orléans, la même dimension sur la ligne de derrière, 71 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

13o—DIX-NEUF TERRAINS très vastes et très agréables pour construire des résidences de famille, situés dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Galvez, Ursulines et Miro, et désignés par les numéros 1 à 19 inclusivement.

Les lots nos 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun 33 pieds face à la rue St Philippe, sur 100 de profondeur. Les lots nos 5 et 6 mesurent chacun 33 pieds face à la rue St Philippe, sur 146 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot no 7 est très vaste et mesure 30 pieds 10 pouces face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 146 pieds 2 pouces et 4 lignes, et s'ouvre de manière à mesurer sur la ligne du fond 82 pieds 9 pouces et 3 lignes. Les lots nos 8, 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds 10 pouces et 3 lignes face à la rue Miro, sur 132 pieds de profondeur. Les lots nos 11 à 14 mesurent chacun 33 pieds face à la rue des Ursulines, sur 100 de profondeur. Les lots 15, 16, 17 et 18 mesurent chacun 33 pieds face à la rue des Ursulines, sur 146 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur. Le lot no 19 mesure 33 pieds face à la rue des Ursulines, sur une profondeur irrégulière de 146 pieds 2 pouces et 4 lignes et 16 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond.

Toutes les banquettes sont faites.

14o—VINGT-QUATRE TERRAINS dans l'îlet no 53, borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Dupré et White ou 3ème, désignés par les nos 1 à 24. Les lots nos 1 à 9 mesurent chacun 31 pieds, plus ou moins, face à la rue Toulouse, sur 100 de profondeur. Les lots 13 à 21 ont la même mesure et font face à la rue St-Pierre. Les nos 10, 11, 12, 22, 23 et 24 sont des *key lots*, et mesurent chacun 35 pieds, plus ou moins, face aux rues Dupré et White, sur une profondeur de 141 pieds, plus ou moins.

15—HUIT TERRAINS dans l'îlet no 25, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Lopez et Salcedo ou Van Buren. Lesdits terrains sont désignés par les numéros 1 à 8, et mesurent chacun 32 pieds plus ou moins face aux rues Lopez et Salcedo sur une profondeur de 101 pieds plus ou moins.

16—TREIZE TERRAINS dans l'îlet No 8, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Lopez et Gayoso ou 4me et désignés par les nos 1 à 13.

Les numéros 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun 29 pieds plus ou moins, face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur. Le no 5 mesure 40 pieds face à la rue St Philippe sur 100 pieds plus ou moins de profondeur. Les nos 9 à 13 mesurent chacun, environ 29 pieds plus ou moins, face à la rue des Ursulines sur 100 pieds plus ou moins de profondeur. Les nos 6, 7 et 8 mesurent chacun 33 pieds plus ou moins face à la rue Lopez ou 3me sur 143 pieds plus ou moins de profondeur.

17—DIX TERRAINS dans l'îlet no 9 borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Rendon et Lopez, et désignés par les nos 1 à 10, ayant chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue St-Philippe sur 100 de profondeur.

18—CINQ TERRAINS dans l'îlet no 10, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Hagan et Rendon, ayant chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur.

19—VINGT-HUIT TERRAINS dans l'îlet no 26, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Rendon et Lopez ou 3me, et désignés par les nos 1 à 28. Les nos 1 à 10 mesurent chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue Ste-Anne sur 100 pieds de profondeur. Les nos 15 à 24 ont la même dimension et font face à la rue Dumaine. Les nos 11, 12, 13, 14, 25, 26, 27 et 28 sont des *key lots*, et mesurent chacun 38 pieds plus ou moins face aux rues Rendon et Lopez sur une profondeur de 153 pieds plus ou moins.

20—DIX TERRAINS dans l'îlet no 44, borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rendon et Lopez, et désignés par les nos 1 à 10, ayant chacun 30 pieds plus ou moins, face à la rue d'Orléans, sur 114 pieds plus ou moins de profondeur.

21—DIX TERRAINS dans l'îlet no 45, borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rendon et Hagan ou 1ère, et désignés par les nos 1 à 10, ayant, chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue d'Orléans sur une profondeur de 114 pieds plus ou moins.

22—DIX-HUIT TERRAINS dans l'îlet No 41, faisant face à la rue du Port, à un îlet de distance du canal Carondelet, et borné par les rues Port, Hagan, Toulouse et St Pierre. Les numéros 1 à 9 mesurent chacun 35 à 38 pieds plus ou moins, face à la rue du Port sur une profondeur irrégulière d'après le plan. Les numéros 10 à 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St Pierre, sur 150 pieds de profondeur. Les numéros 15, 16 et 17 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hagan, sur 100 pieds de profondeur.

Les terrains nos 18 et 19 ont chacun 30 pieds face à la rue Toulouse, sur 150 pieds de profondeur.

23—VINGT-UN TERRAINS dans l'îlet no 1a, près de la machine de desséchement, compris entre les rues Port, Hagan, Orléans et Ste Anne, et désignés par les numéros de 1 à 21.

Les terrains du no 1 à 11 et du no 18 à 21 ont chacun 30 pieds face aux rues Ste Anne et Orléans, sur 93 pieds ou plus de profondeur.

Les terrains du no 12 à 17 ont chacun 24 pieds ou plus de face à la rue du Port, sur une profondeur irrégulière, conformément au plan.

24—VINGT-SIX TERRAINS, formant tout l'îlet compris entre les rues du Canal, David, Douane et Salomon, et désignés par les nos de 1 à 26, inclusivement. L'îlet entier a 313 pieds 3 pouces 6 lignes face à la rue David, 313 pieds 3 pouces 6 lignes face à la rue Salomon, 318 pieds 10 pouces 2 lignes face à la rue du Canal, et 318 pieds 10 pouces 2 lignes face à la rue de la Douane. Chaque terrain a les dimensions indiquées sur le plan.

25—TROIS GRANDES PORTIONS DE TERRAIN, DE VALEUR, situées dans le second district, presque vis-à-vis du Parc et faisant face au chemin de la métairie. Ces portions de terrain s'étendant en profondeur vers le fleuve, sont désignées par les numéros 1, 2 et 3 et ont, mesure américaine, les dimensions suivantes:

La portion No 1 a 163 pieds 9 pouces 7 lignes face au chemin de la Métairie, près de sa jonction avec le chemin, sur la rive gauche du Bayou St Jean, sur une profondeur irrégulière d'environ 2,778 pieds, d'un côté, 2,718 pieds, de l'autre côté, et 95 pieds 11 pouces sur la ligne du fond.

La portion no 2 a 46 pieds 4 pouces 3 lignes face au chemin de la Métairie, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 1870 pieds, entre lignes parallèles.

La portion no 3 a 95 pieds 11 pouces face au chemin de la Métairie, la même largeur sur la ligne du fond, sur 1897 pieds 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

La portion no 3 est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $180 par an.

PLACE ALLARD.

26—TOUTE CETTE GRANDE PORTION DE TERRAIN, connue comme la propriété Allard, située dans le Deuxième District de cette ville, faisant face en partie au Parc et en partie au Chemin de la Métairie, et comprise entre le bayou St-Jean, le canal de la Nlle-Orléans, le Chemin de la Métairie et la propriété appartenant aux héritiers de De Morant. La propriété Allard a environ 40 arpens de face au Chemin de la Métairie, sur une profondeur d'environ 18 arpens de chaque côté et 45 arpens sur la ligne du fond—Sera excepté de la dite propriété, 1o le Parc de la ville, formant autrefois partie de la propriété Allard; 2o un morceau de terre faisant face au bayou St-Jean, marqué en rouge sur le plan de la propriété. Cette portion de terre, de grande valeur, sera vendue en bloc, sujette à un bail qui comprend l'usage de seize nègres et n'expirera que le 31 octobre 1860, à raison de $1600 par an.

TROISIEME DISTRICT.

27—SEPT TERRAINS de très grande valeur, au coin des Champs-Elysées et de la rue Moreau, dans l'îlet borné par les rues Moreau, Champs-Elysées, Casacalvo et Français, désignés par les numéros de 1 à 7 inclusivement, et ayant les proportions suivantes:

Le terrain no 1, formant le coin des Champs Elysées et de la rue Moreau, a 30 pieds 2 pouces de face au Champs-Elysées, la même largeur dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Moreau, la même profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 2.

Les terrains nos 2, 3 et 4 ont chacun 30 pieds 2 pouces face aux Champs-Elysées, la même largeur dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain no 5 a 30 pieds 2 pouces de face aux Champs-Elysées, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain no 3; de ce point sur une ligne dans le fond qui se dirige vers la rue Casacalvo, 7 pieds 2 pouces 4 lignes; et de ce dernier point sur une autre ligne de profondeur, 26 pieds 7 pouces 7 lignes et 154 pieds 6 pouces 3 lignes sur l'autre ligne de profondeur qui le divise du terrain no 6, et 22 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne du fond.

Le terrain no 6 a 30 pieds 3 pouces 7 lignes de face aux Champs-Elysées, la même largeur dans le fond, sur 54 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain no 7 a 23 pieds 9 pouces de face à la rue Moreau, sur une profondeur, d'un côté, de 48 pieds 8 pouces, faisant face à un passage de 3 pieds 11 pouces; de là, sur une ligne parallèle à la rue Moreau, et se dirigeant vers les Champs-Elysées, 3 pieds 11 pouces; puis 79 pieds 2 pouces 5 lignes, et 127 pieds 10 pouces 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue des Français, et 27 pieds 8 pouces dans la ligne du fond.

28—DEUX TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Espagne, Levée, Enghien et Hickory, au coin des rues Levée, Espagne et Enghien, désignés par les nos 1 et 2.

Le terrain no 1 forme le coin des rues Espagne et Levée, et a 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue de la Levée, la même largeur dans le fond, 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue d'Espagne, 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre ligne qui le sépare du terrain no 2. Ensemble la grande maison en briques à deux étages, une cuisine en briques à deux étages et des dépendances.

Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $1080 par an.

Le terrain no 2 forme le coin des rues Levée et Enghien et a 38 pieds 3 pouces 6 lignes face à la rue de la Levée, 135 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Enghien; 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne qui le divise du terrain no 1; et 82 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, se dirigeant vers la rue Victoire. Ensemble, une maison en bois à l'encoignure, deux autres maisons en bois faisant face à la rue Enghien, une cuisine en bois, des hangars, latrines, etc.

Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $660 par an.

29—DEUX TERRAINS de très grande valeur au coin de la Levée et des Champs-Elysées, dans l'îlet borné par la Levée, les Champs-Elysées, les rues Victoire et Marigny, désignés par les nos 1 et 2 sur le plan, et ayant les dimensions suivantes:

Le terrain no 1 forme le coin des rues Levée et Champs-Elysées, et a 25 pieds 1 pouce 5 lignes face à la rue de la Levée, la même largeur dans le fond, 99 pieds 5 pouces de profondeur face aux Champs-Elysées, et 95 pieds sur l'autre ligne de division. Ensemble, une maison en briques à deux étages à l'encoignure, une cuisine en briques à deux étages, latrines, etc., etc., hangars, hydrans, etc. Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $1,080 par an.

Le terrain no 2 a 29 pieds 6 pouces face aux Champs-Elysées, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la Levée; de là, sur une ligne dans le fond, 23 pieds 10 pouces; de là, sur une ligne se dirigeant perpendiculairement vers les Champs-Elysées, 4 pieds 7 pouces 4 lignes; de là, sur une ligne parallèle au fond, sur un passage de 12 pieds, 4 pieds; et 119 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Victoire. Ensemble, une maison en briques à deux étages, latrines, hydrans, &c., &c. Loué jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $360 par an.

30—CINQ TERRAINS de choix, situés au coin des rues Victoire et St-Ferdinand, dans l'îlet borné par les rues Victoire, Levée, Port et St-Ferdinand, désignés par les numéros de 1 à 5.

Lesdits terrains ou portions de terrains sont loués à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $240 par an. Les quatre maisons sur le terrain de l'encoignure Victoire et St-Ferdinand, ainsi que les cours dans le fond, sont louées à raison de $22 par mois, équivalant à un total de $540 par an, qui sera divisé au prorata parmi les acquéreurs.

Le terrain no 1 forme le coin des rues Victoire et St-Ferdinand. Il a 25 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Victoire, 108 pieds sur la rue St-Ferdinand, 108 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain no 2, et 25 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre ligne qui le sépare du terrain no 4. Ensemble, une partie d'une maison en bois et un hangar.

Le terrain no 2 a 25 pieds 10 pouces 5 lignes face à la rue Victoire; la même largeur sur la ligne du fond, et 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble une partie d'une maison en bois et une partie d'une maison en briques à deux étages, avec hangars.

Le terrain no 3 a 25 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Victoire, la même largeur dans le fond, et 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une partie d'une maison en briques à deux étages, latrines, &c.

Le terrain no 4 a 29 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue St-Ferdinand, la même largeur dans le fond, et 77 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain no 5 a 29 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue St-Ferdinand, la même largeur dans le fond, 77 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

31o—UN MAGNIFIQUE TERRAIN, de très grande profondeur, dans l'îlet borné par les rues Montegut, Clouet, Moreau et Levée. Ce terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la levée, la même largeur sur la ligne du fond, sur 309 pieds 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble un vieux hangard en bois et le droit à la batture. Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $120 par an.

32o—UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Champs Elysées, Urquhart, Français et Girod. Le dit terrain a les dimensions suivantes: 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Champs-Elysées, la même largeur sur la ligne du fond, et 117 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble un vieil hangar qui se trouve sur le terrain.

Le tout d'après des plans dressés par M. A. de Armas, arpenteur, lesquels plans sont actuellement suspendus dans le bureau de l'encanteur, encoignure Conti et Passage de la Bourse. Les dits plans seront exposés à la Bourse St Louis quelques jours avant la vente.

TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec tous les privilèges du vendeur et la clause de *non aliénando*. Les dits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au jour de l'échéance, le montant de chaque billet comprendra l'intérêt dû alors. Dans le cas de non paiement après l'échéance, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en aucune façon le paiement des dits billets.

Les bâtisses devront être assurées, pour toute leur valeur, contre les risques de l'incendie, et les polices d'assurance devront être transférées annuellement aux agents de la ville de Baltimore jusqu'à paiement du dernier billet.

Dans le cas d'un délai ou d'une négligence quelconque de la part des acquéreurs à se conformer à cette condition, lesdites polices d'assurance seront renouvelées par les agents de la ville de Baltimore pour le compte desdits acquéreurs.

Les acquéreurs se feront remettre en possession à leurs propres frais et devront se conformer aux termes et conditions ci-dessus mentionnés, dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente. En cas de délai ou de négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront vendues pour leur compte et leurs risques, sans autre avis.

A partir du 1er avril prochain, les acquéreurs auront droit aux loyers des propriétés achetées par eux.

Les actes de vente pardevant Gottschalk & Magner, notaires publics, aux frais des acquéreurs. 2 mars

$50 de Récompense

PARTI marron, le nègre JOE BELL, d'une taille d'environ 5 pieds 8 pouces, noir, robuste et ... [illegible]. Cet esclave a pris marronage depuis la date du 4 courant et signé F. G. Hasse. On paiera cinquante piastres à quiconque le livrera au No 59, rue du Bassin. ... mars

HUILE—500 paniers huile d'olive Plagniol, 22 et 24 onces, à vendre par PAUL JUGE, FASSY & Co,
21 fv 27, rue St Louis

VENTES A L'ENCAN

BIENS ET TERRAINS
Vente sans réserve, pour clore une liquidation.
PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

SAMEDI, 26 mars 1859, à midi précis, il sera vendu, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis:

1o L'îlet de terre borné par les rues Hôpital, Quartier, Dorgenois et Broad, mesurant environ 476 pieds sur 319. Si l'îlet n'est pas acheté en bloc, on offrira séparément les 36 lots qui le composent.

2o L'îlet compris entre les rues Broad, Ursulines, Bellechasse, Septième et des Chênes Verts. On le vendra aussi par lots, s'il n'est acheté en bloc.

3o Six lots contigus, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Hôpital, Dorgenois et Broad. Ces six lots ont ensemble une façade d'environ 90 pieds à la rue des Ursulines, et autant à la rue Hôpital, sur une profondeur de 238 pieds.

4o Deux lots dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Loi et Magistrats. Ces deux lots se touchent et mesurent ensemble environ 64 pieds de face à la rue de l'Union sur une profondeur de 127 pieds.

5o Six lots contigus, formant l'encoignure de l'Avenue Lafayette et de la rue Girod, dans l'îlet formé par les rues Girod et des dites rues, et les rues Port et Urquhart. Ces lots mesurent ensemble environ 170 pieds sur la rue Girod et 160 pieds sur la Promenade Lafayette.

6o Six lots contigus, à l'encoignure des rues France et de Joséphine, dans l'îlet que bornent aussi les rues Lesseps et Célestine. Ils mesurent environ 170 pieds de face à la rue de France et 150 à la rue Joséphine.

7o Onze lots contigus, sur le côté Ouest de la rue Mathilde, adossés à la propriété des magasins à tabac; ils mesurent ensemble 340 pieds de face à ladite rue, sur 119 de face à la rue des Libéraux et autant sur la rue de la Force.

8o Onze lots pareils aux précédents, situés sur le même côté de la même rue, entre les rues de la Force et de la Vertu.

9o Onze lots encore, pareils aux précédents, situés de même, entre les rues de la Vertu et des Magistrats.

10o Onze autres lots pareils, situés de même, entre la rue de la Loi et la Promenade des Florides.

On peut voir les plans au bureau de l'encanteur, Passage de la Bourse, No 90; et ces plans seront exposés à la Bourse St-Louis, le jour de la vente.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à un, deux, trois et quatre ans de crédit, sans endosseur, en billets avec hypothèque et intérêt à six pour cent par an, depuis le jour de la vente jusqu'à l'échéance. En cas de non-paiement à l'échéance, l'intérêt sera de huit pour cent après l'échéance; mais cette clause ne doit point être considérée comme donnant droit à un retard de paiement.

Les actes de vente pardevant J. Agaisse, notaire public, aux frais des acquéreurs, qui auront à se faire mettre en possession à leurs frais. 8mars—au26

Une maison basse, en bois, dans la rue des Bons Enfants.

PAR J. A. BEARD & Co,
GARDNER SMITH, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 12 mars 1859, à midi, à l'Arcade de Banks,

Un terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Bons-Enfants, Union, Amour et Bagatelle. Ledit terrain a 30 pieds de face à la rue Bons-Enfants, sur une profondeur de 80 pieds, au pied français. Les améliorations comprennent une maison basse, en bois, toit en tuiles, cuisine, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété, 6 pour cent d'intérêt et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

L'acte de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9mars.

Fonds d'un magasin de fournitures de navires.—Vente pour opérer un partage.—Succession d'Oven Crowell. — Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 14,902.

PAR J. L. CARMAN, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, mercredi, 16 mars 1859, à 10 heures du matin, aux Nos 16 et 17 rue Front Levée, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un décret rendu par l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, Lne, portant la date du 2 mars 1859, dans la susdite cause:

Le fonds d'un magasin de fournitures de navires, comprenant quincaillerie, groceries, faïence, blocs, duck, drilling, liqueurs, papier, articles en ferblanc et Japon, brosses, bœuf, porc, articles en bois.—Un mulet, dray et harnais, meubles de cuisine et de chambre à coucher; étagères, comptoirs, installations de magasin, etc. etc, d'après l'inventaire.

Conditions—comptant. 4 mars—10 16

Succession de Perry S. Warfield, décédé.—Vente pour le compte du premier acquéreur.

PAR J. L. CARMAN, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 15 mars 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, [Lne], pour le compte et aux risques de John Meux qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication à lui faite dans une vente publique, à l'Arcade de Banks, le 15 juillet 1859, dans la susdite succession, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date de 1er juin 1857, les propriétés ci-après décrites:

1o—Un terrain situé au faubourg de l'Annonciation, Premier District de cette ville, formant l'encoignure des rues Prytanée et Terpsichore et désigné par le No 8, d'après l'esquisse annexée à l'inventaire. Ledit terrain a 33 pieds de face à la rue Prytanée, sur 127 pieds 10 pouces trois quarts de profondeur, entre lignes parallèles et face à la rue Terpsichore. Il est composé des terrains primitifs Nos 4 et 5 et d'une partie des terrains Nos 6 et 7, sur un plan dressé par A. d'Hemécourt portant la date du 2 janvier 1834. Ensemble, les améliorations qui s'y trouvent, et soixante quinze actions (réduites à soixante-dix) du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées audit terrain. L'acquéreur devra fournir un billet pour actions (stock note) de deux mille cent piastres, ($2100) payable le 1er avril 1859 et renouvelable conformément à la charte de la dite Banque. Ledit billet devra être identifié avec les actes hypothécaires et garanti par hypothèque ... [illegible]

2o—Un terrain situé dans le même faubourg et même District, touchant au fond du susdit terrain, désigné, sur la susdite esquisse, par le No 2, ayant 34 pieds 7 pouces et demi de face à la rue Terpsichore, sur 111 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles. Le dit terrain fait partie des terrains primitifs nos 6 et 7 sur le plan dressé par A. d'Hemécourt. Ensemble, les améliorations qui s'y trouvent, et 23 actions (réduites à 21) du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane attachées audit terrain. L'acquéreur devra fournir un billet pour actions (stock note) de $640, payable le 1er avril 1859 et renouvelable conformément à la charte de la Banque. Le dit billet devra être identifié avec les actes hypothécaires et garanti par ... [illegible] ... L'acquéreur devra assumer toutes les obligations et responsabilités résultant de la charte de la Banque des Citoyens et de ses amendements.

Les actes de vente pardevant A. Abat, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4 mars—10 16

VENTES JUDICIAIRES

Sampson E. Reese vs Francis Bester.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 6,933—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 22 mars 1859, à 10 1/2 heures A. M., en mon magasin de dépôt situé rue Jefferson, No 23, dans le 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un lot de meubles suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans
10mars—10,14,18,21,22

S. D. McCutcheon vs. John Angelo.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,707—En vertu d'un jugement rendu le 10 de février et signé le 16 de février 1859, à moi adressé par l'honorable 3me Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 10 de mars 1859, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

Cinq billets souscrits par N. Bianchi, à son propre ordre et par lui endossés, datés: Paroisse de Plaquemines, du 27 d'avril 1857, chacun de la somme de cinq cents piastres ($500) payables respectivement à un, deux, trois, quatre et cinq ans de date, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque par acte au rapport de J. L. Marcianq, recorder, du 27 d'avril 1857.

Saisis dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26fev—1,4,7,10

La Compagnie dite "Belleville Iron Works" vs ses créanciers.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,890.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 24 de février 1859 et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 10 de mars 1859, à 10 heures et demie A. M. à la vente publique et adjudication de

Certains effets mobiliers, tels que machines, outils, modèles moules, installations, meubles, etc. etc, abandonnés par l'insolvable à ses créanciers, ainsi qu'il appert du bilan déposé au greffe de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la
26 fev—1 4 7 10 m Paroisse d'Orléans

Joseph Dumas vs Mary Robert, f. de c. l.—No 20,867
Le même vs la même No 20,869

QUATRIEME Justice de Paix—Paroisse d'Orléans. En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable Guy Duplantier, juge de ladite cour, j'exposerai en vente publique le mercredi, 16 mars 1859 à midi, au No 7, rue St-Pierre, maison Pontalba—Un lot de meubles, saisi dans les affaires ci-dessus. Conditions, comptant. JULES SORAPURU, constable. 5 mars—10 16

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Christoforo Jovanovich—No 15,185.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Pierre Mazich a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Christofor Jovanovich décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, E. MICHOT,
5 mars—10 14 député greffier

Succession de J. L. Astier—No 14,269.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,
1er mars—5,10 Député-Greffier

Succession de Robert G. Hobbs—No 3805.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,
1er mars—5 et 10 député greffier

LOUIS Perez vs George Gouzanne—Pétition pour interdiction. A la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Les créanciers de George Gouzanne sont avertis par les présentes d'avoir à faire savoir au soussigné le montant de leurs réclamations respectives, dans le délai de dix jours, à partir de la date de cet avis.
LOUIS PEREZ, Administrateur pro tempore.
N.-O. 28 février 1859. 1 mars—5 10

CARRERE,
QUINCAILLERIE DES DEUX MARCHES
No. 116, rue Vieille-Levée, entre St.-Philippe et Dumaine,

OUTILS de charpentiers, menuisiers, charrons, ébénistes, provenant des premières fabriques américaines et anglaises:
Clous coupés de 3 à 60 d.
Peintures, ... serrures, targettes, verrous.
Coutellerie de table anglaise et américaine.
Couteaux ... de Rogers et autres.
Rasoirs Wade et Butcher, de Elliott.
Ciseaux de barbiers, tailleurs, de brodeuses.
Faux, faucilles, ... serpettes.
Haches à bûcher, cognées ...
Pioches, pelles, bêches, râteaux.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Terrains de valeur propres à bâtir, situés dans le Troisième District.
PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Bureau No 6, Arcade de Banks.

IL sera vendu jeudi, 10 mars 1859, à midi, à l'Hôtel St Louis, les terrains pour bâtir ci-après décrits:

1o—DEUX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Amour, Espagne, Mandeville et Bons Enfants. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 et 2 et ont chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Amour, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2o—UN ILET situé dans le Troisième District, compris entre les rues St Ferdinand, Girod, la propriété de la Presse à coton et la rue Urquhart. Ledit îlet a 261 pieds de face à la rue St Ferdinand, 265 pieds de face à la propriété de la Presse à coton, 260 pieds de face à la rue Girod et 260 pieds de face à la rue Urquhart. Il est divisé en 21 terrains

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés, portant 6 pour cent d'intérêt courant et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

Les actes de vente pardevant O. De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24fv—13

1,371,000 *Cigares de la Havane.*
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

MERCREDI 23 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, au magasin des importateurs bien connus, MM. Remegeon & Magi, No 30, rue Poydras:

1,371,000 cigares de la Havane, tous pleinement garantis par la susdite maison, dont les ventes ont pleinement satisfait tout le monde. Ce stock de cigares mérite l'attention des acheteurs.

Conditions libérales—Voir les catalogues. 8 ma

Excellente occasion pour acheter une belle résidence à Mandeville, avec terres améliorées, jardins &c.

PAR JULIAN NEVILLE & Co
JULIAN NEVILLE, encanteur
Bureau, 11 Commercial Place.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 29 courant, à midi, à la rotonde de la Bourse St-Louis:

La belle propriété située à Mandeville, à environ quatre cents pieds du wharf du lac, et qui forme le coin des rues Carroll et Jefferson: elle a 250 pieds de face à la rue Carroll sur une profondeur dans la rue Jefferson de 250 pieds.

Les améliorations se composent d'un cottage à un étage, bâti sur des piliers en briques et renfermant quatre chambres à coucher, une salle à manger, un office, une galerie en face de 40 pieds de longueur sur 12 de largeur. Les murs des chambres sont plâtrés et il y a des vitres aux fenêtres.

Il y a aussi, sur la propriété, des chambres à domestiques, avec cuisine, une remise, de l'excellente eau de citerne, des arbres fruitiers et des arbres de forêt, ainsi qu'un wharf et une cabane à bain construite l'été dernier.

La maison est complètement meublée; une voiture à quatre places, en parfait état, sera vendue avec la propriété.

Conditions—Mille piastres comptant et la balance divisée également par moitié, à un et deux ans de crédit, pour des billets portant 8 pour cent d'intérêt, avec hypothèque sur la propriété.

Les personnes désirant acheter à l'amiable devront s'adresser au bureau des encanteurs.

L'acte de vente sera passé pardevant J. O. Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 7mars

Vente pour opérer un partage entre les héritiers.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 49

IL sera vendu, positivement, SAMEDI 12 mars, au City Hotel, rue de la Commune, entre les rues Camp et Magasins, les propriétés ci-après décrites:

1o—SIX TERRAINS situés à Carrollton, paroisse de Jefferson, désignés par les Nos 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'îlet marqué F, et compris entre les rues Adams, Fourth, Hillary et Hope. Les terrains Nos 10 et 11 ont chacun 30 pieds de face à la rue Adams, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur. Le terrain No 12 forme l'encoignure des rues Adams et Fourth, et a 32 pieds 6 pouces de face à la rue Adams, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Fourth. Les terrains Nos 13, 14 et 15 ont chacun 30 pieds de face à la rue Fourth, sur 120 pieds de profondeur; le tout au pied américain.

2o—Un terrain situé à Carrollton, dans la susdite paroisse, désigné par le No 1 de l'îlet C, compris entre les rues Plum, St Mary, Fifth et Jackson. Le dit terrain a, au pied anglais, 30 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Plum, dont il forme l'encoignure.

3o—UN TERRAIN situé à Carrollton, dans la susdite paroisse, désigné par le No 4 de l'îlet no 2, compris entre les rues Huso, Pearl, Washington et First. Ledit terrain a, au pied anglais, 30 pieds de face à la rue First, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Huso dont il forme l'encoignure.

Ce terrain fait face au chemin de fer de Carrollton et est à deux îlets du Dépôt.

4o—DIX-SEPT TERRAINS situés à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, désignés par les nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 22 et 23, dans l'îlet no 27, d'après un plan particulier dudit îlet dressé le 24 mai 1836, par Louis Bringier, arpenteur général, et annexé à un acte passé pardevant Theodore Seghers, notaire public, le 7 juin 1836. Ces dix sept terrains sont dans l'îlet compris entre les rues Colapissa, Cecile, Quatorzième et High Land et seront vendus en bloc.

Termes et conditions—La moitié comptant; le reste à 12 mois de crédit, en billets pour des sommes au gré des vendeurs, tirés à l'ordre de et endossés par les acquéreurs. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire public. 2 mars

AVIS.
Aux médecins et aux propriétaires d'esclaves.
HOPITAL DE VILLE
(EXCLUSIVEMENT POUR LA PIOUTE)
Tenu par le
Dr O. ANFOUX,
Rue des Champs-Elysées,
Entre les rues Joséphine et Prosper, Troisième District, Nlle Orléans. 24 fev—1m

PEIGNES ECAILLE!

NOUS avons reçu notre assortiment de peignes en écaille du nouveau genre, que nous offrons à prix réduits, en gros et en détail. Les prix sont $4, $5, $6, $7 et $8, chez
ROUSSET & GENIN,
24 fv 60, rue du Canal, près Chartres.

ESSENCES—200 livres essence bergamotte; 100 do de limon, 100 do de géranium, 100 do ... 100 do rose, 400 livres huile d'amandes douces, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA jr
23 fev 29, rue Conti

SARDINES—300 caisses 100/4 boîtes sardines marque "Marquet Jeune Lorient", en débarquement du navire Ella A Clark, du Havre et à vendre par P E BRULATOUR,
29jan 53 Vieille Levée

ARRIVÉ en débarquement du navire Elizabeth, de Bordeaux—120 barils vin rouge St Laurent, récolte de 1858, 200 dito St Julien dito de 1857, 10 quarts cognac vieille eau de vie, le preuve, par J N CURIEN,
23fv 23 rue Toulouse

ARGENT—ARGENT!
LOUIS BLANC,
PRET D'ARGENT SUR DEPOT,
Rue Conti, 47,
Entre Chartres et Passage de la Bourse.

AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc. et sur toute sorte de marchandises en général.
VENTE ET ACHAT DE BIJOUX. 27mars—et

CIGARES DE LA HAVANE—12,000 Regalias et autres des marques Revere House, Good Idea, Designios, Numancia, Cometa, California et Muscadine, en débarquement de la goëlette Bolltroah, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 39, Nlle-Levée,
2 fev en face de Natchez Alley

ATTENDUS par le navire Pepperell, de Bordeaux,
45 fûts cognac Rochelle Pellevoisin,
35 do do do Henry Mounier
10 caisses Curaçao en cruchons
A vendre par Th BAILLY BLANCHARD & Co
25 fev 39, Vieille Levée

ATTENDU par le navire Pepperell, de Bordeaux—SARDINES—100 caisses de 100/4 boîtes sardines à l'huile de F Boudonet, Nantes
PRUNES—50 caisses prunes sèches en paniers, de différents modèles et différentes grandeurs
BOUCHONS—37 balles de 10 et 1500 chacune, bouchons fins et superfins
Une balle de 5000 bouchons à dame-jeannes
VIN ROUGE—50 barriques vin pour familles et bon ordinaire
EAU-DE-VIE—22 quarts Rochelle 4e preuve, Lancel
15 octaves do do do
A vendre par S D GRATIAA & Co
28 fev 20, rue de la Douane

CHATEAU GISCOURS—20 caisses de 24 bouteilles des caves de J P Pescatore
25 do do de 24/2 do do
En magasin et à vendre par S D GRATIAA & Co
28 fev 20, rue de la Douane

EN débarquement du navire Elizabeth Ellen, capitaine Stagg, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 25 caisses cerises à l'eau de vie—15 do abricots do —10 do prunes do—30 do fruits au jus PAUL JUGE, FASSY & Co.
21 fv 27, rue St Louis

BOUTEILLES—100 paniers bouteilles vides — 80 caisses do à madère, porto, etc, à vendre par PAUL JUGE, FASSY & Co,
21 fv 27, rue St Louis

BOUCHONS—25 milliers bouchons à damejeanne, assortis—40 do do pour demi-bouteilles—50 do do courts, pointus et réguliers, à vendre par PAUL JUGE, FASSY & Co,
21 fv 27, rue St Louis

CHAUSSURES! CHAUSSURES
Créoles, Françaises et du Nord.
BLANCAND & GUITET.
Encoignure Dumaine & Royale,

Ont en magasin le plus grand choix qui ait jamais été offert en vente, de Chaussures pour familles. Leurs articles, tous de première qualité, ne laissent rien à désirer pour la durée, l'élégance et la solidité
Pour Dames—Bottines, brodequins, souliers pantoufles de toutes sortes, avec ou sans talons.
Souliers fourrés pour l'hiver, NOUVELLE COUPE, avec ou sans talons.
Souliers satin blanc et chaussures de toutes sortes pour soirées, etc.
Pour demoiselles et enfants—Plus que jamais une variété d'articles qu'on ne peut trouver que difficilement ailleurs, et à des prix vraiment extraordinaires par leur bon marché.
Pour Messieurs, Garçons et Enfants—Assortiment difficile à égaler sous tous les rapports.
Les commandes sur mesure sont toujours exécutées avec le plus grand soin et promptitude 29 oc

Au Grand Dépôt du Sud
MAISON CENTRALE DE COMMISSION.
Encoignure des rues Royale et Ste-Anne, N. O.
IMPORTATION DIRECTE DE PARIS.

On trouvera constamment à cet établissement les articles suivants:
Huile de foie de morue, de Hogg; sirop de Flon; sirop de Briant, sirop et pâte de Nafé; purgatif et vomi-purgatif de Leroy; pilules de Blancard; pilules de Vallet; vin d'Anduran contre la goutte et les rhumatismes; rob Boyveau Laffecteur; vin de Séguin; lait antéphélique de Candès & Co, de Paris, contre les taches du visage; eau de mélisse des Carmes, &c. &c.

N. B.—Tous ces articles ainsi qu'une infinité d'autres non annoncés ci-dessus, étant envoyés en dépôt, seront vendus à des prix très modérés et avec remise aux marchands.

Les plus grands soins et promptitude seront donnés aux expéditions.—Ventes en gros et en détail.
LOUIS CASTEL, agent.
26 oct—6m |c. Enc. Royale et Ste-Anne, N. O.

Demande d'employé.

ON a besoin dans un magasin en gros de vins et liqueurs, d'un bon commis vendeur habitué à ce genre d'affaires: on donnera la préférence à celui qui, en outre du français, parlerait aussi l'anglais et l'allemand. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser à la poste lettre V. No 19. 28fev

CONGRESS WATER—50 caisses, à vendre par E J HART & Co,
8mars 77 et 79 rue Tchoupitoulas

AMER DE HOSTETTER—500 caisses, à vendre par E J HART & Co,
8mars 77 et 79 rue Tchoupitoulas

PETITS POIS et Asperges—300 caisses, à vendre par E J HART & Co,
8mars 77 et 79 rue Tchoupitoulas

FRUITS pour pâtés—200 caisses, à vendre par E J HART & Co,
8mars 77 et 79 rue Tchoupitoulas

WHISKY d'Ecosse et d'Irlande—5 poinçons, whiskys véritables, à vendre par
8mars E J HART & Co, 77 et 79 Tchoupitoulas

Demande

ON demande à acheter une bonne couturière, intelligente, et parfaitement garantie sous tous les rapports. S'adresser de suite rue St Pierre, entre Chartres et Royale, no 33. 7 mars—3f

FROMAGE! Fromage!—150 caisses fromage Hollande,
300 fromages pâte grasse,
180 meules gruyère suisse,
10 ... fromage romain, en débarquement et à vendre par LANATA FRERES,
8mars 9 et 11 rue Jefferson

EN débarquement du navire Pepperell de Bordeaux—[illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Rubans nouveaux et Chapeaux pour dames.
PAR E. ROGER & CO.

JEUDI, 10 mars, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 26, rue de la Vieille-Levée:
60 cartons rubans nouveaux pour le printemps.
ET
21 caisses chapeaux soie et paille garnis pour dames.
Conditions à la vente. 9mars

Cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 12 mars 1859, à midi à la Bourse St Louis, rue St Louis—
La négresse Sophie, âgée d'environ 30 ans, avec son fils ALFRED, âgé d'environ 7 ans. Sophie est bonne domestique de maison, cuisinière et blanchisseuse, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billet endossé à satisfaction.
Acte pardevant E. Barnett, not. pub. 10mars

Jupons Malakoff, avariés.
PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 11 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77, pour compte de qui il appartiendra:
72 jupons Malakoff importés et avariés à bord du navire Heidelberg venant du Havre
Conditions, comptant. 10 mars

VENTE A CREDIT.
250 lots d'Habillements d'été, Chemises blanches
PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 11 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres no 77:
250 lots d'habillements de printemps.
—AUSSI—
200 douzaines chemises blanches.
Conditions—à la vente. 10mars

Vente, sans réserve, de deux terrains situés au faubourg Franklin, Troisième District.
PAR M. BARNETT, jnr. encanteur.

IL sera vendu, samedi, 12 du courant, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis,
DEUX TERRAINS se touchant, situés au faubourg Franklin, Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 66, compris entre les rues Mandeville, Espagne, Prosper et Solidelle. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1 et 2. Le No 1 fait partie des terrains Nos 17 et 18 et le No 2 des terrains Nos 18 et 19, sur une autre esquisse. Ils ont les dimensions suivantes, au pied anglais: Le terrain No 2, qui doit être pris, à 130 pieds [pied anglais] de l'encoignure des rues Prosper et Espagne, a 25 pieds de face à la rue Espagne, sur 117 pieds de profondeur. Le terrain No 1 a 25 pieds de face à ladite rue Espagne, sur 117 pieds de profondeur, de chaque côté entre lignes parallèles.
Conditions, comptant.
Les actes de vente pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 10 mars

Une paire de chevaux de prix.
PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 12 mars 1859, à midi et demi, vis-à-vis de la Bourse St Louis, rue St Louis—
Une belle paire de chevaux gris de 16¼ mains de hauteur, très dociles à la voiture, allant seuls ou au double harnais.
Aussi—Un buggy.
Conditions—comptant 10mars

Bonne Cuisinière.
PAR Chs E. FORSTALL.

IL sera vendu samedi, 12 mars 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis,
La négresse créole BRIGITTE, d'environ 55 ans, bonne cuisinière et domestique de maison, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—comptant.
Acte pardevant J. Agaisse, notaire public. 10mars

Succession de feu Dr Henry Holmes
Ouvrages de médecines et ouvrages divers.
PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Bureau No 6, Arcade de Banks.

VENDREDI, 18 mars 1859, à 10 heures du matin, il sera vendu dans notre bureau, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable R. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 27 mai 1858,
Un lot d'ouvrages de médecine et d'ouvrages divers appartenant à ladite succession.
Conditions—Comptant. 9 mars—8

Vente au comptant d'une maison basse sur la rue des Marais près de la rue Ste Anne.
PAR N. VIGNIE.

SAMEDI, 12 mars 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:
Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Marais, Villere, Ste Anne et Dumaine, mesurant, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Marais, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles—Ensemble une maison basse avec attique, No 167, contenant huit chambres, deux grands cabinets, une cuisine haute de quatre pièces, latrines, hydrant, etc. Ladite propriété peut être divisée en deux corps de logis.
Conditions, comptant.
L'acte de vente pardevant E. A. Bienvenu, notaire public 7 mars—6

Vente de succession.
Succession de John Collins.

PAR ordre de la Cour de la 5me District Judiciaire il sera offert en vente publique, sur les lieux, le SAMEDI, 26 mars 1859,
à 10 heures du matin, les propriétés suivantes:

Une habitation sucrière située sur la rive gauche du Bayou Lafourche, à 10 milles au-dessous de la ville de Thibodaux, paroisse de Lafourche Intérieure, mesurant 9 arpents de face plus ou moins par 80 arpents de profondeur, contenant à peu près sept cents arpents de superficie, ... ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, sucrerie, machine à vapeur, maison, cabanes, et toutes les accessoires, etc.

Il y a sur l'habitation 2 arpents de plants de cannes, 275 arpents de cannes.

Aussi—39 ESCLAVES, gras et petits.

Aussi—22 mulets, 70,000 briques, 10 barils de chaux, mais, foin, etc. [illegible]

[illegible]

JOBIT & CHARPENTIER,
10 mars—15 No 23 rue de la Douane

VENTE DE SUCCESSION.
Succession de John Gusman.
ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE DE ST TAMMANY.
Cour du Huitième District Judiciaire.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour du Huitième District Judiciaire, pour la paroisse et l'Etat ci-dessus mentionnés, je procéderai, mercredi 23 mars 1859, dans les lieux de la dernière résidence du défunt John Gusman, sur le bayou Vincent, dans la paroisse St Tammany, à la vente publique des propriétés suivantes:

1o—**Cinq mille cinq cents acres de terre, plus ou moins,**
situés dans la paroisse St Tammany, en cet Etat, sur la rive est du bayou Vincent, section No 44, township 9, Range 14 Est, en un seul morceau, dans lequel était anciennement le domicile feu John Gusman, avec les maisons d'habitation, les granges, cabanes de nègres et les autres dépendances.

[illegible]

ESCLAVES.
2—Salomon, nègre âgé de 44 ans.
4—Molly, négresse âgée de 45 ans, et ses quatre enfants, Jules, Lewis, John Hing et Lucy, âgés respectivement de 9, 7, 3 et 1 ans
5—George, nègre âgé d'environ 19 ans.
5—Eliza, négresse âgée d'environ 16 ans.
6—Sophie, négresse âgée d'environ 15 ans.
7—Lewis, négrillon d'environ 11 ans.
8—Melford, griffe âgé d'environ 45 ans et sa femme Caroline, âgée d'environ 48 ans, avec ses deux enfants, Martin et Catherine, âgés respectivement de 7 et 6 ans.
9—Joseph, nègre âgé d'environ 22 ans.
10—Richard, nègre âgé d'environ 25 ans.
11—Thomas, nègre âgé de 25 ans.
12—Alexandre, nègre âgé de 16 ans.
13—Vincent nègre âgé de 14 ans.
14—Augustin, nègre âgé de 13 ans.
15—Marcelin, nègre âgé de 13 ans.
16—Marie, négresse âgée de 15 ans.
17—Paul, nègre âgé de 28 ans, et sa femme Marie, âgée de 26 ans, ainsi que ses cinq enfants, Clement, Sarah, Paul, Clara et Arsène, âgés respectivement de 7, 6, 5, 3 et 2 ans
18—Melvin, nègre âgé de 55 ans, et sa femme Milley, âgée de 24 ans, ainsi que ses six enfants, Josephine, Octave, Valentin, Melvin, Clémentine et Edmond, âgés alternativement de 9, 8, 5, 3, 2 et 1 an.
19—Nero, nègre âgé de 28 ans, et sa femme Célia, âgée de 25 ans, avec ses trois enfants, Noriae, Moses et March, âgés respectivement de 9, 6 et 1 an et demie.
20—Hortense, mulâtresse âgée de 19 ans, et son enfant âgé de 2 ans.
21—Jacob, nègre âgé d'environ 54 ans
22—Phoebé, négresse âgée d'environ 45 ans.
23—Joseph, nègre âgé de 23 ans.
24—Anthony, nègre âgé de 55 ans.
25—François, nègre âgé de 34 ans.
26—Prince, nègre âgé de 21 ans.
27—Buck, nègre âgé de 23 ans.
28—Jean Pierre, nègre âgé de 26 ans.
29—Wash, nègre âgé de 25 ans
30—Edouard, mulâtre âgé de 45 ans.
31—Benjamin, nègre âgé de 46 ans.
32—Samuel, nègre âgé de 42 ans.
33—Calia, nègre âgé de 20 ans.
34—Henry, nègre âgé de 44 ans.
35—Lymas, nègre âgé de 19 ans.
36—Pitt, nègre âgé de 66 ans
37—Joshua, nègre âgé d'environ 32 ans.
38—Louise, mulâtresse âgée de 40 ans.
39—Gabriel, nègre âgé de 24 ans.
40—Celina, négresse âgée de 17 ans.
41—La GOELETTE JOHN ARTHUR, avec ses voiles, son canot, ses agrès et ses apparaux, meubles, etc; le tout neuf et en parfait état.
42—QUATRE CENTS TETES DE BETAIL, plus ou moins.
Aussi, quatre-vingts têtes de moutons, chevaux, juments, mulets, bœufs, porcs. Aussi des voitures, wagons, charrettes, etc, etc.

OBSERVATIONS.

L'acquéreur doit savoir que cette portion de terre sur la rive Est du bayou Vincent contenant cinq mille cinq cents acres en a huit cents environ en prairie, c'est un sol riche et fertile, propre à toute espèce de culture, et particulièrement à celle du coton *sea-island*. Il y a aussi sur cette même portion de terre une grande quantité de chênes dont le bois est excellent pour les constructions maritimes et qui sont d'un accès facile. Sur cette même terre, se trouvent une grande quantité de pins de choix, excellent pour la briqueterie et la scierie.

CONDITIONS DE LA VENTE:

Immeubles, esclaves et biens meubles—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de six et douze mois, l'acquéreur devant fournir ses billets à ordre, avec de bonnes garanties solvables, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, dans la ville de la Nlle Orléans. Ces billets porteront huit pour cent d'intérêt par an, à partir de leur date jusqu'à leur paiement. Les acquéreurs d'immeubles et d'esclaves donneront une hypothèque spéciale impliquant confession de jugement sur les propriétés par eux achetées respectivement.

Les actes de vente pour les immeubles et les esclaves, dans la paroisse St-Tammany, seront passés pardevant le recorder de ladite paroisse, aux frais des acquéreurs.

N. GALATAS, Shérif de la
7mars—au23ij Paroisse St-Tammany

EAU FORTIFIANTE POUR LA VUE — Cette eau convient parfaitement pour donner aux yeux fatigués par n'importe quelle cause, leur première énergie; elle nettoie les yeux et fait disparaître toute espèce d'inflammation, en fortifiant la vue. On s'en sert en ouvrant l'œil fatigué dans un petit bassin à baigner l'œil, ou dans une cuiller à bouche remplie de cette eau.
Seul fabricant de cette eau, P. LEVERRIER,
7 déc 76, rue de Chartres

A. Carrière. E. Bordelais
A. CARRIERE & Co
IMPORTATEURS,
No 25, rue de la Vieille Levée,

ONT constamment en mains un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie et Conserves.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Chapeaux pour hommes.
PAR E. ROGER & Co.

JEUDI 10 mars, il sera vendu, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26 rue de la Vieille Levée:
35 caisses chapeaux pour hommes et jeunes gens, de diverses qualités et couleurs.
Conditions comptant. 9mars

Tabac. Tabac.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

JEUDI, 10 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au No 69, rue des Magasins—
16 caisses tabac manufacturé de la Virginie, marque E Hall, avarié sur la barque Wm O Alden, arrivée de New York.
Conditions—comptant. 9 ma

Dans l'affaire de l'interdite Mélicerte Castellu f. c. l.
Propriétés améliorées dans le Troisième District.
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Bureau No 82, rue de Chartres.

SAMEDI le 9 avril 1859, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P H Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 9 mars 1859, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un Lot de Terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet No 46, dans cette ville, dans le Troisième District borné par les rues St-Jean Baptiste, Annette, Girod et St-Bernard, faisant partie du lot désigné par le No 11 et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue St-Jean Baptiste, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Un Lot de Terre situé dans le Nouveau Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 24, et mesurant, mesure française, 25 pieds 3 pouces de face à la rue St-Avid, entre Bagatelle et Union, sur 155 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Un quart comptant, la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés vendues. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.
10 mars—10 18 ,9 av 8 9

Vitres françaises.
PAR R. B. SYKES.

JEUDI, 17 du courant, à 11 heures et demie, il sera vendu, au magasin des importateurs, MM W. F. Vredenburg & Co, No 26 rue de la Vieille Levée—
1625 caisses vitres françaises de grandeurs et de qualités assorties.
Les catalogues, donnant les détails et les conditions qui sont libérales, seront prêts trois jours avant la vente. 9 ma

Argenterie plaquée. — Verrerie
PAR R. B. SYKES.

SAMEDI, 12 courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, No 45 rue des Magasins—
Une facture d'argenterie plaquée, comprenant services à thé, cuillers, fourchettes, corbeilles et divers autres articles.
360 caisses verrerie, comprenant une grande variété de verres, gobelets, carafes, sucriers, &c.—
6 boucauts articles Rockingham.
Conditions—$100, comptant, au-dessus, 60 jours en billets approuvés. 8 ma

Vente pour cause de départ.
PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi, 12 mars 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés suivantes:
Un lot de terre dans l'îlet renfermé par les rues Kerlereck, Esplanade, Villere et Robertson, mesurant (mesure française) 30 pieds de face à la rue Kerlereck, sur ... pieds de profondeur. Ensemble une maison de deux pièces, galerie et deux cabinets, cuisine de deux chambres, galerie et cabinet, citerne, puits, latrines, etc.
Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
Les acheteurs devront faire assurer les propriétés pour le montant des billets, et en transférer les polices au vendeur comme sécurité. mars

Vente sans réserve et à un long crédit—Maison et cuisine en briques, couvertes en ardoises, dans le Troisième District.
PAR M. BARNETT Jr, encanteur.

IL sera vendu samedi, 12 du courant, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale—
Un terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Casacalvo, Moreau, Français et la Paix. Le dit terrain a 34 pieds de face à la rue des Français, sur 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain, comprenant une maison basse en briques No 27, ayant 4 appartements, galeries, cabinet, et couverte en ardoises, cuves, &c.
Conditions—Un quart comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, avec intérêt à raison de 6 pour 100 l'an du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et 8 pour cent d'intérêt éventuel en cas de non paiement à l'échéance.
L'acte de vente par devant Ed. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Le plan est exposé à la Bourse St Louis. 8 ma

Esclaves de choix, nègres de champ arrivés récemment de la Géorgie en parfaite santé et pleinement garantis.—Vente à crédit.
PAR JULIAN NEVILLE & Co.
JULIAN NEVILLE, encanteur—Bureau No 11, Commercial Place

IL sera offert à l'amiable, jusqu'au 15 du courant, [illegible]

Cigares de la Havane, véritables et de choix, de l'importation de MM. Laborde & Xiques.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur

JEUDI et vendredi, 10 et 11 mars 1859, à 10 heures A M, il sera vendu ... au magasin des importateurs No 39 rue de la Nouvelle Levée, en face de la rue Natchez
Au delà de 1,000,000 de cigares de la Havane de différentes sortes, des meilleures marques et pleinement garantis sous tous les rapports.
Conditions libérales comme de coutume
Voir aux catalogues. 28fv

Quatorze terrains magnifiques, à Boligny.
PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.
Bureau No 82, rue de Chartres.

SAMEDI, 12 mars, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue Commune, entre Camp et Magasins, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Deux terrains dans l'îlet borné par les rues Cadiz, Apollo, Valence et Navades, et désignés par les Nos 13 et 14 mesurant chacun 26 pieds 6 pouces de face à la rue Cadiz sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Huit lots de terre dans le même îlet désignés par les Nos 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Apollo sur 101 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 19 forme l'encoignure Valence et Apollo.

Quatre lots de terre dans le même îlet, désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18 mesurant comme il suit. Le no 15, 5 pieds 3 pouces de face à la rue Valence, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les nos 16, 17 et 18, mesurent chacun 26 pieds 6 pouces de face à la rue Valence sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets portant 6 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, 8 0/0 d'intérêt l'an jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets porteront hypothèque spéciale sur les propriétés vendues.

Actes de vente pardevant E Bouny, notaire public, aux frais des acquéreurs.
N. B.—Cette vente est positive et sans réserve—Les plans sont exposés à l'Hôtel de la Cité. 7 mi

Dolbear's Commercial College, 106, Canal St.

Est maintenant ouvert toute l'année.

Le but de l'éducation qu'on y donne est de permettre à ceux qui la reçoivent d'entrer dans les AFFAIRES, dans une MAISON DE COMMERCE, une BANQUE, ou tout autre établissement; d'ouvrir, fermer et tenir toutes sortes de livres,—pour bateaux, sociétés simples, sociétés compliquées, administration, etc, etc. Il y a neuf salles et des professeurs pour l'ECRITURE, les MATHEMATIQUES, la TENUE DES LIVRES, le FRANÇAIS, l'ESPAGNOL, L'ALLEMAND, l'ANGLAIS, etc. Le collège compte 2,000 de ses anciens élèves, au moins, dans des maisons de commerce de cette ville.

Les négociants s'adressent au collège pour obtenir des commis et des teneurs de livres. Les citoyens et les étrangers sont invités à examiner l'établissement et à juger par eux-mêmes.

Des circulaires, avec les conditions, sont adressées à tous ceux qui le désirent.
14fev—1ms RUFUS DOLBEAR.

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 4 février 1859.

AVIS OFFICIEL—Avis est donné que conformément à la 37me clause de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nlle Orléans et pour pourvoir à l'administration de ses affaires," approuvé le 23 février 1852; conformément à la 3me clause de l'acte supplémentaire audit acte, pourvoyant à l'incorporation de la ville de Lafayette avec la ville de la Nlle-Orléans, et approuvé le même jour—

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 11 mars 1859, à midi, pour la vente, à la ville, de 200 bons ($1000 chacun) des bons émis conformément aux susdits actes.

Les propositions doivent être adressées à O. DE BUYS, secrétaire, et endossées "Propositions pour la vente de bons."

—Commissaires—
L'hon. Gerard Stith, maire, A. Landry, chairman.
Thos. Théard, contrôleur. J. Magioni, chairman.
ADAM GIFFEN, trésorier.
5 fev—au 11m O. DEBUYS, secrétaire

RIZ—100 tierçons riz de la Caroline, en magasin et à vendre par L. MALUS & Co.
15jan no 42 Vieille Levée

WHISKY—100 barils vieux Bourbon et Monongahela, en magasin et à vendre par L. MALUS & Co,
15 jan no 42 Vieille Levée

BACON POUR DEJEUNER—10 caisses des marques Chas Duffield et C et L. Jacobs, en magasin et à vendre par L. MALUS & Co,
15 fv No 42, Vieille Levée

EN débarquement des navires Elizabeth Ellen et Oceana de Bordeaux—
200 caisses sardines à l'huile de la marque de F. Martin, de Nantes, en 1/4 et 1/2 boîtes, à vendre par Th BAILLY BLANCHARD & Co.
25 fev 39, Vieille Levée

RHUM—4 pipes rhum pur de la Jamaïque
10 1/2 do do
A vendre par W. F. VREDENBURG & Co,
18 fv No 26, Vieille Levée

AMANDES—59 balles amandes du Languedoc coque tendre, à vendre par PAUL JUGE, FASSY & Co,
21 fv 27, rue St Louis

CHAMPAGNE—50 paniers Heidsieck Piper,
200 do Benj. et E. Perrier
A vendre par Th BAILLY BLANCHARD & Co
25 fev—15 39, Vieille Levée

POMMES DE TERRE—500 barils du Nord et de l'Ouest, en magasin;
Fruits secs—200 barils et sacs pommes et pêches;
Pois vaches—500 sacs ... pois de la Caroline pour semence;
Pêches sèches—Quelques sacs de pêches, en magasin;
Haricots—250 barils du Nord et de l'Ouest, en magasin;
Haricots rouges—120 barils du Nord et de l'Ouest;
Orge perlée—100 barils première qualité;
Têtes de porc—10,000 livres de choix;
Pois—100 sacs yeux noirs, en magasin et en débarquement de la goëlette E S Passer;
Riz—100 boucauts de la Caroline, première qualité
Patates douces—200 sacs rouges et blanches pour plant, en magasin;
Pois fendus—200 barils, demi-barils et quart de barils du Nord.
Pommes de terre—500 paniers de Lancashire pour familles;
Pommes de terre—300 barils et sacs importées d'Irlande;
Pois de Canada—150 barils du Nord;
A vendre par A. CHOPARD & Co,
14 rue Poydras.

CHAPEAUX—3 caisses chapeaux feutres, ... en soie, hautes formes, ... pour le marché ... A vendre par PAUL JUGE, FASSY & Co,
8mars 27 rue St Louis

Teinturerie.

J. BONTEMPS, Teinturier, Dégraisseur, rue BOURBON, No 86, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre la suite des affaires d'une maison de teinture située rue Bourbon No 72, et qu'il les continuera comme par le passé, avec toute l'exactitude qu'on lui connaît.

La manière avec laquelle il satisfait depuis 10 ans ... nombreux clients ... personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
2juillet—1 an